



INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE CHEIKH ANTA DIOP  
Laboratoire de Recherche sur les Transformations  
Economiques et Sociales (LARTES-IFAN)  
**Camp Jeremy**  
Tél. : (221) 33 825 92 32 – 33 825 96 14 –  
Fax : 33 825 92 13  
BP : 206 - Dakar (Sénégal)  
Site Web: <http://www.lartes-ifan.com>

# Impacts intergénérationnels des chocs économiques sur le bien être des ménages au Sénégal

Latif Dramani, Economiste-Statisticien

Rokaya Cissé , Sociologue

Abdou Salam Fall, Sociologue

Octobre 2011

## Sommaire

Sommaire .....	ii
Liste des figures .....	iii
Liste des annexes.....	iv
Introduction.....	1
I. Présentation des sources de données .....	1
II. La méthode de calcul de l'indicateur composite de pauvreté .....	3
III. Possibilités d'analyses des données de l'enquête en rapport avec les questions de recherches .....	4
IV. Revue sélective de littérature .....	5
V. Méthodologie.....	9
VI. Analyse du temps passé dans la pauvreté, par génération et par nombre de chocs subis.....	10
VII. Impact des chocs sur l'éducation .....	24
VIII. Impact des chocs sur la migration.....	31
IX. Comparaison du degré d'amélioration (plus ou moins rapide) du développement humain entre les individus ayant connu des chocs et ceux qui n'en n'ont pas connu .....	37
X. l'itinéraire de pauvreté intra générationnelles.....	40
XI. Les interrelations entre les dimensions monétaires et non monétaires du développement humain pendant le choc et durant la période de récupération.....	42
XII. L'impact des chocs en fonction des conditions de revenus sur les périodes de contraction économique et sur le statut de pauvreté.....	45
Conclusion.....	49
Annexes .....	A
Table des matières .....	M

## Liste des figures

Figure 1 : Profil de pauvreté et itinéraire dans la pauvreté .....	4
Figure 2 : Répartition des individus de la génération 1918-1928 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	11
Figure 3 : Répartition des individus de la génération 1929-1938 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	12
Figure 4 : Répartition des individus de la génération 1939-1948 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	12
Figure 5 : Répartition des individus de la génération 1949-1958 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	13
Figure 6 : Répartition des individus de la génération 1959-1968 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	14
Figure 7 : Répartition des individus de la génération 1969-1978 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	15
Figure 8 : Répartition des individus de la génération 1979-1988 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	16
Figure 9 : Répartition des individus de la génération 1989-1998 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	17
Figure 10:Trajectoire de la pauvreté après un incendie .....	19
Figure 11:Trajectoire de la pauvreté après une perte de récolte .....	20
Figure 12:Trajectoire de la pauvreté après une inondation.....	21
Figure 13:Trajectoire de la pauvreté après un vol et perte de bétail .....	22
Figure 14:Trajectoire de la pauvreté après un vol .....	22
Figure 15:Trajectoire de la pauvreté après une insécurité ou troubles sociaux.....	23
Figure 16:Trajectoire de la pauvreté après une perte d'argent.....	23
Figure 17:Trajectoire de la pauvreté après un autre sinistre.....	24
Figure 18 : Répartition de la trajectoire des individus selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté.....	26
Figure 19 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi un seul choc selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté .....	27
Figure 20 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi deux chocs selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté .....	28
Figure 21 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi plus de deux chocs selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté.....	30
Figure 22: Impact d'un choc.....	32
Figure 23: Impact de deux chocs .....	32
Figure 24: Impact de plus de deux chocs .....	33
Figure 25: Impact d'un choc selon le sexe.....	34
Figure 26: Impact de deux chocs selon le sexe .....	36
Figure 27: Impact de plus de deux chocs selon le sexe .....	36
Figure 28: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis .....	38

Figure 29: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et trois périodes de contraction .....	38
Figure 30: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et plus de quatre périodes de contraction .....	39
Figure 31: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et les conditions du revenu .....	42
Figure 32: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis, les conditions du revenu et trois périodes de contraction .....	44
Figure 33: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis, les conditions du revenu et quatre périodes de contraction .....	45
Figure 34 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus .....	45
Figure 35 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à un choc....	46
Figure 36 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à deux chocs	46
Figure 37 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à plus de deux chocs .....	47
Figure 38 : fréquence des changements de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus .....	47
Figure 39 : changements de statut dans la pauvreté suite à un choc et selon les conditions de revenus .....	48
Figure 40 : changement de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus à la survenance de deux chocs .....	48
Figure 41 : changement de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus après plus de deux chocs subis .....	48

## Liste des annexes

Annexe 1 : Proportion temps passe en pauvreté en classe * Chocs subis * DATE DE NAISSANCE .....	A
Annexe 2 : Répartition de la population enquêtée par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis .....	C
Annexe 3 : Tableau sur la répartition de la trajectoire des individus suivant le nombre chocs subis, le niveau d'instruction et le temps passé dans un état de pauvreté .....	D
Annexe 4 : Tableau sur la répartition de la trajectoire des individus suivant le nombre chocs subis, le niveau d'instruction le temps passé dans un état de pauvreté et le sexe .....	E
Annexe 5 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois * Contraction économique * cohorte .....	G
Annexe 6 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois * Contraction économique * chocs subis .....	G
Annexe 7 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois * Contraction économique * chocs subis*appréciation condition de revenu .....	H
Annexe 8 : contraction économique*appréciation condition de revenu*Chocs subis Crosstabulation .....	I
Annexe 9 : Changement de statut dans la pauvreté*appréciation condition de revenu*Chocs subis Crosstabulation ..	J

Annexe 10 : itinéraire de pauvreté selon 4 périodes de la vie (3 types)\* changement de statut dans la  
pauvreté\*Contraction économique Crosstabulation..... J

## Introduction

Avec une superficie de 192 722 km<sup>2</sup>, le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest dont la population est estimée à plus de 12 millions d'habitants en 2011 selon les estimations de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. Cette population est majoritairement rurale. En effet, selon le recensement de 2002, 40,7% de cette population vit en milieu urbain. La région de Dakar qui représente une superficie de 550 km<sup>2</sup> concentre plus du cinquième de la population totale.

Sur le plan économique, le Sénégal est classé en 2010 à la 144<sup>e</sup> position selon l'indice de Développement Humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le PIB par tête était de 1700 US\$ en 2009 et la croissance du PIB a été de 2,2% la même année.

L'incidence de la pauvreté des ménages est de 48,5% sur le plan national selon les résultats de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée en 2002. Mais en 2008/2009, le profil de pauvreté des ménages au Sénégal révèle 60,4% de pauvres<sup>1</sup>. Autrement dit, 6 ménages sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. De plus, selon les résultats de cette enquête, sur 6 ménages dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont en réalité vulnérables à un choc (économique, sanitaire, écologique, etc.) qui peut le faire rapidement basculer dans la pauvreté. Ainsi, les chances de sortie de la pauvreté sont limitées surtout en milieu rural et particulièrement chez les non instruits. Par ailleurs, avoir connu un sinistre (l'incendie, la perte de récolte, l'inondation, le vol, l'insécurité, les conflits et troubles sociaux, la perte d'argent, etc.) dès l'enfance renforce la vulnérabilité à la pauvreté chronique et lorsqu'un enfant est élevé par une personne non instruite, il est encore plus exposé à ce type de pauvreté.

Face à la vulnérabilité des ménages à la pauvreté chronique notamment en ce qui concerne leur exposition à des chocs économiques et pour renforcer les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté au Sénégal, il s'avère important d'analyser d'une façon plus approfondie l'impact des chocs sur ces ménages.

## I. Présentation des sources de données

L'échantillon de cette enquête est composé de 75 districts de recensement<sup>2</sup>, 1200 ménages et 2400 biographies. Au niveau de chaque district de recensement, tous les ménages ont été dénombrés avant de procéder au tirage aléatoire de 16 ménages devant être enquêtés. Au sein de chaque ménage de l'échantillon, 2 individus sont interrogés : le chef de ménage et un autre membre du ménage (généralement le pourvoyeur de ressources principal ou secondaire). Cette enquête de type biographique permet une

---

<sup>1</sup> Selon l'enquête biographique « vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Sociales (LARTES) sur la période 2008/2009.

<sup>2</sup> Les 75 districts de recensement correspondent à la moitié des 150 districts de recensement à l'échelle du pays répertoriés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

évaluation aisée de la pauvreté en « condition d'existence » à l'aide d'items qui servent à relever les caractéristiques sanitaires, éducationnelles et d'habitat des individus et des ménages. La collecte de données biographiques s'est avérée nécessaire pour réaliser des analyses longitudinales qui sont plus appropriées pour le suivi de l'évolution des conditions de vie et pour l'appréciation de leur dégradation ou de leur amélioration.

Les enquêtes biographiques permettent de mettre en perspective différents événements démographiques et sociaux concernant la vie d'un individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Ces événements concernent différentes dimensions de sa vie, à savoir son itinéraire résidentiel (mobilité, décohabitation, autonomie résidentielle), son parcours professionnel y compris la scolarisation et la formation, sa vie matrimoniale (c'est-à-dire la constitution ou la dissolution du ménage), sa vie féconde. Ces informations sont aussi complétées par d'autres renseignements<sup>3</sup> susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels (comme l'appartenance à des réseaux sociaux ou l'appui de personnes tierces). Ces biographies sont recueillies pour des populations à des âges différents ce qui permet ensuite de constituer des générations, afin de saisir les évolutions qui s'opèrent d'une génération à l'autre tant pour les hommes que pour les femmes. Cette démarche dépasse l'analyse transversale, traditionnellement pratiquée, qui ne rend pas compte des dynamiques temporelles à l'intérieur desquelles s'inscrivent les processus sociaux.

#### Les outils de l'enquête

Le questionnaire ménage : Le questionnaire ménage regroupe quatre (4) rubriques relatives aux ménages (les membres et les conditions de vie) :

- Rubrique 1 : Identification
- Rubrique 2: Composition du ménage
- Rubrique 4: Conditions de vie du ménage
- Rubrique 5: Conditions socio-économiques du ménage

Le questionnaire biographique est composé de 9 modules :

- Module 1 : Caractéristiques sociodémographiques
- Module 2 : Historique des logements
- Module 3 : Étude, apprentissage et vie active
- Module 4 : Vie matrimoniale.
- Module 5 : Enfants nés vivants
- Module 6 : Santé

---

<sup>3</sup> À condition que ces informations soient elles-mêmes replacées dans le temps.

- Module 7 : Historique des personnes influentes
- Module 8 : Vie associative et communautaire
- Module 9 : Synthèse

## **II. La méthode de calcul de l'indicateur composite de pauvreté**

Un indicateur composite de pauvreté est défini comme la valeur agrégée de plusieurs indicateurs non monétaires de pauvreté à l'aide d'une forme fonctionnelle, dont le calcul est nécessaire pour le premier. Il s'est dans le cas présent, d'agréger les différentes dimensions de la pauvreté non monétaire afin d'avoir une vision d'ensemble de celle-ci dans sa globalité et de faciliter ainsi le suivi de leur évolution dans l'ensemble.

Un indicateur composite de la pauvreté non monétaire a été ainsi construit en longitudinal afin de reclasser chaque période de la vie de l'individu comme pauvre ou non pauvre à partir des caractéristiques suivantes extraites du fichier principal :

- Type de logement durant cette période
- Électricité dans la maison à la fin de cette période
- Principale source d'énergie en fin de période
- Type de sanitaire aviez-vous en fin de période
- Le logement semblait-il surpeuplé
- Avec combien de personnes dans la même pièce dormait l'enquêté
- Nature du couchage
- Le ménage avait une bonne
- Revenus suffisants pour vivre
- Par qui vous faisiez vous aider régulièrement
- Point d'eau dans la maison à la fin de cette période
- Vente de biens durant cette période pour couvrir des besoins essentiels
- Appréciation des conditions de revenus durant cette période
- Estimation des ressources dont disposait l'individu durant la période

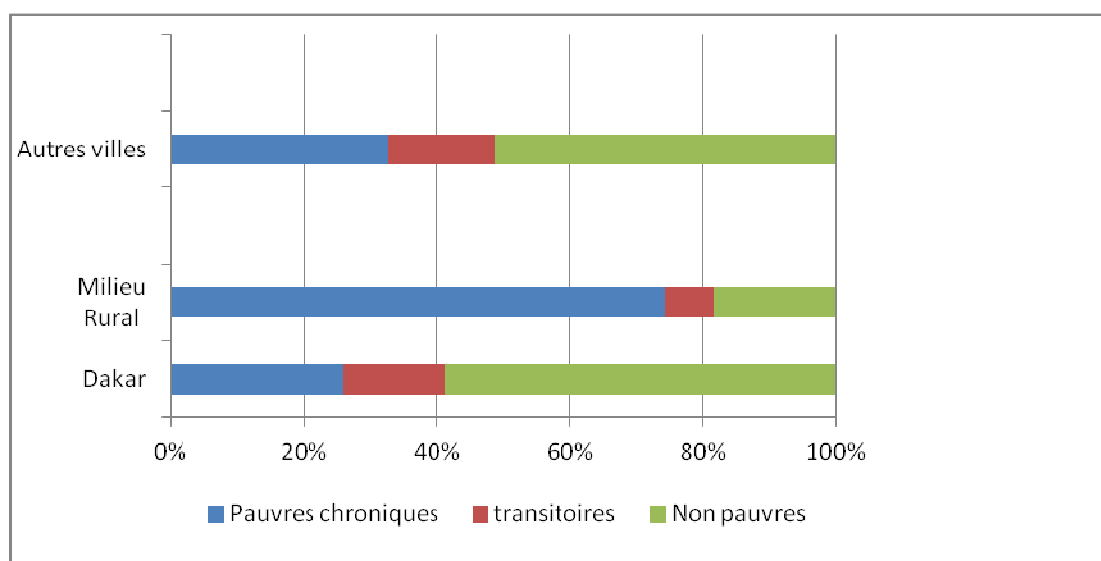
À l'issue d'une méthode de classification, on répartit toutes les périodes de la vie en trois classes (voir méthode d'évaluation du proxy pauvreté plus haut). Les périodes étant classées par date, il est possible de fusionner les fichiers et caractériser les différentes périodes de la vie de chaque individu.

### III. Possibilités d'analyses des données de l'enquête en rapport avec les questions de recherches

#### Sur le profil de pauvreté et itinéraire dans la pauvreté

En 2008/2009, le profil de pauvreté des ménages au Sénégal révèle 60,39% de pauvres. Autrement dit, 6 ménages sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. Sur 6 ménages dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont en réalité vulnérables à un choc (économique, sanitaire, écologique, etc.) qui peut le faire rapidement basculer dans la pauvreté.

Figure 1 : Profil de pauvreté et itinéraire dans la pauvreté



De plus, les chances de sortie de la pauvreté sont limitées surtout en milieu rural et particulièrement chez les non instruits. Avoir connu un sinistre (l'incendie, la perte de récolte, l'inondation, le vol, l'insécurité, les conflits et troubles sociaux, la perte d'argent, etc.) dès l'enfance renforce la vulnérabilité à la pauvreté chronique. Lorsqu'un enfant est élevé par une personne non instruite, il est encore plus exposé à ce type de pauvreté.

#### Sur les chocs et les périodes de récupération

Les données permettent de faire le lien entre la survenue d'un choc et l'impact différencié sur les différentes catégories de pauvres (pauvres chroniques et pauvres transitoires) et des non pauvres. Il est possible de mesurer l'effet d'un choc comme un sinistre sur différentes tranches d'âge (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse) selon les différentes catégories pauvres ou non pauvres.

## **IV. Revue sélective de littérature**

Les chocs qu'ils soient positifs ou négatifs peuvent avoir des impacts favorables ou défavorables sur le bien être des ménages. Cette section présente d'abord la définition d'un choc et ensuite fait le point de quelques faits stylisés pour illustrer les impacts des chocs économiques sur les économies d'une part et d'autre part sur les ménages. Les chocs économiques sur les ménages sont généralement analysés dans le sens de l'impact des chocs sur leur degré de pauvreté.

### **IV1. La notion de choc économique**

Un choc est par nature un phénomène exogène. Il n'y a choc qu'en cas de réaction brusque face à un événement exogène. Le choc induit un décalage, un décrochage dans la marche naturelle du système.

Généralement on distingue deux types de choc : les chocs dits symétriques et les chocs dits asymétriques. En fait cette distinction se fait autour de la question d'échelle de l'impact et/ou de la vitesse de propagation.

Un choc est dit symétrique quand il touche à un instant donné l'économie dans son ensemble et de la même manière. Ce choc frappe de manière uniforme l'ensemble du système économique.

Un choc asymétrique est un choc qui touche une partie de l'ensemble économique. Ceci ne veut pas dire que le choc n'a aucune conséquence sur le reste de l'économie. Un choc asymétrique ne frappe pas simultanément, ni avec la même ampleur, l'ensemble de l'économie.

Les chocs constituent le facteur majeur de l'appauvrissement ou du maintien dans la pauvreté. Les pauvres sont moins résistants que les personnes plus aisées parce qu'ils ont moins de moyens de production à leur disposition pour refaire surface en cas de choc. Dans une telle situation, ils peuvent être obligés de recourir à des stratégies de survie impliquant l'endettement, la vente de biens ou la suppression de l'éducation des enfants et des jeunes – ce qui aggrave d'autant plus leur vulnérabilité face aux chocs futurs.

Ils sont confrontés non seulement aux risques habituels liés à la maladie, la variabilité climatique, les marchés, à de nombreux autres ayant trait à la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique, l'accès à la terre, et la volatilité persistante des prix des denrées alimentaires. (Rapport sur la pauvreté rurale 2011).

## IV2. Quelques faits stylisés

Au niveau macroéconomique, la gestion des chocs économiques a fait l'objet de débat depuis les travaux de Mundell (1961), McKinnon (1963), et Kenen (1969) notamment par rapport à la théorie des zones monétaires optimales où les chocs subis par une économie peuvent dépendre de son appartenance à une union monétaire ou non. D'autres auteurs se sont intéressés à l'ouverture des économies au monde extérieur et notamment aux chocs que peuvent subir une économie du fait de l'ouverture de certains secteurs au monde extérieur et du risque de pertes de certaines recettes importantes pour la survie des nations.

Les réponses aux chocs par la fixité ou la fluctuation des taux de change ont été testées empiriquement, à l'aide de divers modèles. Emerson (1992) a utilisé le modèle Quest pour montrer qu'un choc de 5% sur la demande française d'exportation avait une incidence importante sur la production française et qu'avec une parité fixe du franc, la production chute de 1,3% la première année, pour ne retrouver son niveau de départ que sept ans après alors qu'avec un taux de change flottant du franc, la chute de production initiale n'est que de 0,6% mais la reprise est plus longue. Belke et Gros (1997) ont effectué une étude similaire réalisée à l'aide du modèle MultiMod du Fonds Monétaire International (FMI) où ils trouvent que la chute de la production due à une baisse de 5% des exportations n'est supérieure que d'un demi-point de PIB en cas de taux de change fixe par rapport à un taux de change flottant.

Dans les mécanismes d'ajustement face aux chocs macroéconomiques, les travaux de recherche de Vaubel (1976, 1978), Eichengreen (1991), Grauwe et Vanhavebeke (1993), Von Hagen et Neumann (1994) indiquent que la fluctuation des niveaux des salaires et des prix réels a tendance à être moins importante entre les régions d'une même zone monétaire qu'entre régions monétaires distinctes.

Sur les marchés internationaux de capitaux, les chocs qui se produisent ont des effets indirects sur les pauvres à travers des mécanismes de transmission complexes, Krugman (1991).

Au niveau extérieur, Ames et al. (2001) ont identifié des chocs économiques extérieurs qui influent sur la pauvreté. Selon eux, les chocs macro-économiques, les chocs qui ont pour origine les termes de l'échange, les taux d'intérêt mondiaux, l'interruption soudaine des flux de capitaux, les chocs météorologiques, les sécheresses, les cyclones, les tremblements de terre, etc. peuvent avoir un impact extrêmement fort sur les pauvres, compte tenu de leur incapacité à se protéger efficacement contre les fluctuations de leurs revenus. Ils distinguent les chocs à incidence passagère sur la pauvreté des chocs à incidence permanente et soutiennent l'idée selon laquelle l'état de pauvreté change suite à un choc et ne reste pas le même. En outre, Kiyotaki et Moore (1997), Izquierdo (1999) trouvent que la réaction des entreprises aux chocs favorables et défavorables est asymétrique, c'est-à-dire que les chocs défavorables

frappent les entreprises plus durement que ne les favorisent les chocs positifs à cause des contraintes qui existent en matière de crédit, et en raison de l'effondrement de la valeur des garanties.

Balassa (1982) montre que dans de nombreux pays africains, le premier choc pétrolier avait été en grande partie compensé par la hausse des prix d'exportation. Winter (2001) et Ravallion (2005) rappellent que la théorie économique suggère a priori une incidence ambiguë de l'ouverture sur la pauvreté. Dans la zone CEDEAO, des études d'impact des Accords de Partenariat Economique par exemple sur la pauvreté ont été menées. C'est ainsi que des auteurs comme Hammouda, Lang et Sadni-Jallab (2005) ont souligné le risque qu'une baisse importante et non compensée des recettes douanières puisse réduire la marge de manœuvre de l'Etat pour financer les programmes de lutte contre la pauvreté.

Au Sénégal, Dramani et al (2007) ont montré par des simulations des effets de chocs de politique monétaire sur l'économie sénégalaise qu'une politique monétaire restrictive (par exemple une hausse du taux d'intérêt de la BCEAO) se manifeste par une contraction de l'activité économique en général. Ce repli résulte d'une baisse assez marquée de l'activité dans les secteurs tertiaire (0,10%) et secondaire (0,27%).

Il est important de rappeler les chocs au niveau macroéconomique car ils ont des effets directs ou indirects sur les ménages et ces derniers, selon leur degré de pauvreté peuvent être dans une position transitoire de la pauvreté et dans une situation récurrente. Tout dépend de l'état du choc subi par l'économie qui se répercutera sur les ménages à travers leur habitude de consommation.

Sur le plan microéconomique, face à l'occurrence de chocs affectant brutalement le niveau de revenu et en l'absence de marchés inter temporels permettant de transférer du revenu d'une période à une autre, les ménages sont contraints d'adapter leurs comportements. En effet, ils peuvent notamment être amenés à dévier momentanément d'une trajectoire optimale pour lisser l'impact d'un choc, au risque de ne pouvoir ensuite rattraper la trajectoire d'origine. De ce fait, un choc, même temporaire, peut avoir un coût à long terme très élevé.

Les chocs économiques au niveau microéconomique sont analysés au niveau des ménages à travers leur niveau de bien être ou leur comportement de consommation. Les chocs que subissent les ménages peuvent influencer leurs anticipations de revenus futurs et le fait de subir un choc direct ou indirect sur le revenu, qu'il soit positif ou négatif, indique au ménage que son revenu est particulièrement volatil.

Suite aux chocs des prix survenus en 2008, l'étude réalisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sur la sécurité alimentaire en milieu urbain au Sénégal dans les villes de Pikine, Kaolack et Ziguinchor montre que le prix élevé des denrées alimentaires est le principal choc que 90% des ménages ont subi et que les ménages sont à la recherche d'autres moyens de subsistance dans le secteur informel, en particulier dans le secteur du petit commerce où les femmes prédominent. L'étude montre également qu'au

moins 10% des ménages ont réduit le nombre quotidien de repas alors que d'autres ont substitué les produits alimentaires qui leur sont devenus inaccessibles par d'autres moins préférés. Il a été noté des baisses de revenus aussi bien chez les ménages pauvres que parmi ceux qui sont plus aisés. Par ailleurs, pour plus de 20% des ménages possédant une épargne, il a été noté une réduction ou un épuisement total de leurs économies. On note à Ziguinchor une prévalence d'insécurité alimentaire plus élevée que les deux autres villes. En effet, près de 14% des ménages de cette ville ont une consommation alimentaire « pauvre » et 13% une consommation alimentaire « à la limite de l'acceptable ». A Pikine, 15,6% des ménages ont une consommation alimentaire « pauvre » et « à la limite » alors qu'à Kaolack, 8,6% des ménages ont une consommation alimentaire « pauvre » ou « limite ».

Certains auteurs ont analysé l'impact des chocs économiques sur les ménages à travers le marché du travail et les risques sur la scolarisation des enfants. Appelbaum et Katz (1991) ont montré que sous l'hypothèse que les chocs de revenu sont indépendants au sein d'une famille, l'incertitude sur le revenu parental augmente la demande en enfants, comme moyen assurantiel et cela implique une scolarisation moindre pour chacun d'eux. Adama (2006) montre qu'en Afrique subsaharienne, l'exode rural conduit à une précarisation plus prononcée susceptible de perdurer, même en cas de chocs économiques favorables, compte tenu du faible niveau de capital humain des migrants ruraux évoluant dans une logique de survie.

Zerbo (2002) montre par simulation des changements qui interviennent sur le marché du travail local urbain en Afrique subsaharienne en période de chocs économiques adverses et d'accroissement démographique, que ces chocs adverses entraînent une marginalisation accrue qui engendre une dégradation des capacités des ménages et, partant, de la qualité de l'offre d'emploi à terme. Ainsi, nombre de ménages tombent dans la trappe à pauvreté ou dans un cercle vicieux de la pauvreté.

## **V. Méthodologie**

### **V.1.Précisions méthodologiques**

Il convient de faire des précisions méthodologiques sur les indicateurs de pauvreté (incidence  $P_0$ , sévérité  $P_1$  et profondeur  $P_2$ ). Dans le cadre de l'enquête EVPC, il faut signaler que la problématique était de construire un indicateur multidimensionnel de pauvreté. Dans ce sens, il est méthodologiquement impossible de construire les indicateurs classiques  $P_0$ ,  $P_1$  et  $P_2$ . Rappelons que ces indicateurs statiques de mesure de la pauvreté ne peuvent pas être calculés puisque ils sont fondamentalement basés sur des aspects soient monétaires soient sur des besoins de base (ex : pouvoir calorifique de l'individu ou du ménage).

Cependant, dans le cadre des observations qui ont été faites, les ajustements suivants vont être apportés aux analyses :

- introduction de deux variables. L'une portant sur la perception de la pauvreté à la jeunesse, l'autre portant sur la perception de la pauvreté au moment de l'enquête vis-à-vis des pairs.
- Utilisation de la distribution de la variable de pauvreté multidimensionnelle construite selon les classes :
  - 1-Jamais pauvres,
  - 2-Moins de 25% de temps en pauvreté
  - 3-Entre 25% à 49% du temps passé en pauvreté
  - 4-Entre 50% à 74% du temps passé en pauvreté,
  - 5-Entre 75% et 99% du temps passé en pauvreté
  - 6-100% du temps passé en pauvreté

La distribution de l'indicateur ci-dessus illustré sera croisée avec la variable d'occurrence des sinistres, ainsi que la variable « temps » qui sera subdivisée sous forme quinquennale ou décennale.

### **V.2.Démarche méthodologique**

Le plan d'analyse consiste à croiser l'indicateur de pauvreté multidimensionnel dynamique avec les variables de chocs disponibles :

- incendie,
- perte de récolte,
- vol de bétail,
- vol d'argent,
- inondations,
- insécurité/troubles sociaux,
- perte de récolte,
- autres sinistres.

Ensuite, un indicateur synthétique d'occurrence des sinistres est calculé. Cet indicateur permet de capter la fréquence des chocs. L'analyse avec cette variable consiste à tester la liaison qui existe entre les groupes témoins qui n'ont pas subi de chocs avec les groupes qui ont subi soit un choc, soit deux chocs, soit plus de deux chocs.

Enfin, l'analyse se penchera sur les délais de sortie des chocs, en faisant une analyse comparative entre les itinéraires des individus qui ont subi des chocs et celles des individus qui n'ont pas subi de chocs.

## **VI. Analyse du temps passé dans la pauvreté, par génération et par nombre de chocs subis**

Cette analyse comprend deux parties. D'une part, une analyse intra générationnelle afin de voir l'impact des différents niveaux de chocs subis par les ménages et le temps passé dans la pauvreté. D'autre part une analyse inter générationnelle afin de comparer la réaction des différentes générations par rapport aux chocs subis et au temps passé dans la pauvreté.

### **VI.1 Analyse intra générationnelle**

#### **▪ La génération 1918 – 1928**

Les différentes catégories de pauvres que nous considérons dans cette analyse sont : les pauvres chroniques (toujours pauvres), les pauvres transitoires (moins de 25% à 99% du temps passé en pauvreté) et les non pauvres (jamais pauvres).

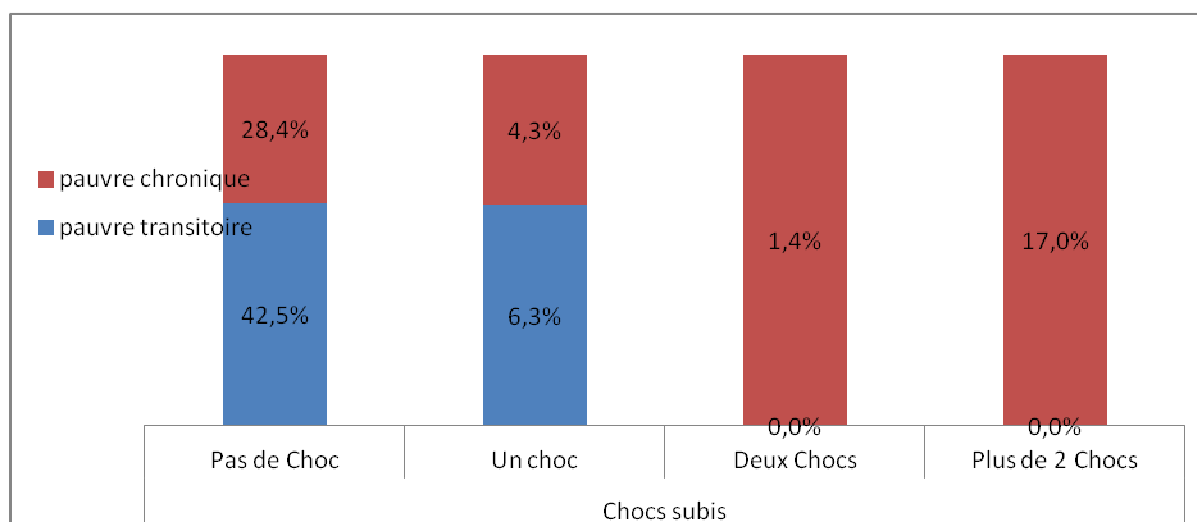
La survenue ou non d'un choc sur les individus est analysée à travers le nombre de chocs subis sur la période et les proportions d'individus ayant subi ces chocs. Ainsi, la majorité (70,9%) des individus n'ont

subi aucun choc dans cette génération. Près de 10,6% des individus ont subi un seul choc alors que 17,0% ont subi plus de deux chocs. Environ 1,4% des individus ont subi deux chocs au cours de leur vie.

Dans cette génération, 51,1% de personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 48,9% qui sont en situation de pauvreté transitoire.

Les réponses aux chocs nous montrent que 42,5% des individus de cette génération qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 6,3% ont subi un seul choc. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 28,4% contre 17,0% qui ont subi plus de deux chocs et 5,7% qui ont subi entre un et deux chocs.

Figure 2 : Répartition des individus de la génération 1918-1928 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



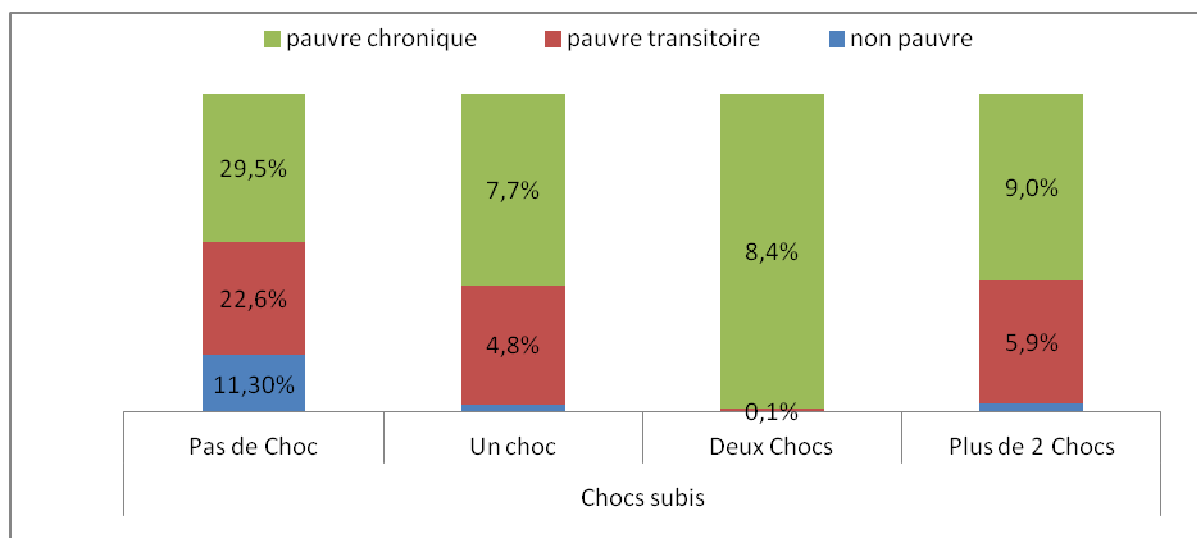
#### ▪ La génération 1929 – 1938

Ici également, la majorité (63,3%) des individus n'ont subi aucun choc. Environ 12,8% des individus ont subi un seul choc sur la période, alors que 15,3% ont subi plus de deux chocs. La proportion d'individus qui ont subi deux chocs au cours de leur vie est de 8,6%.

En outre, 54,7% des personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 33,3% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres quant à eux, représentent 11,9%.

Environ 22,6% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 4,8% ont subi un seul choc, 5,9% ont subi plus de deux chocs et 0,1% seulement ont subi deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 29,5% contre 9,0% qui ont subi plus de deux chocs et 16,1% qui ont subi entre un et deux chocs. Quant à la situation des non pauvres, on remarque que 11,3% n'ont subi aucun choc alors que 0,4% ont subi plus de deux chocs. Seulement 0,3% d'entre eux ont subi un seul choc.

Figure 3 : Répartition des individus de la génération 1929-1938 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



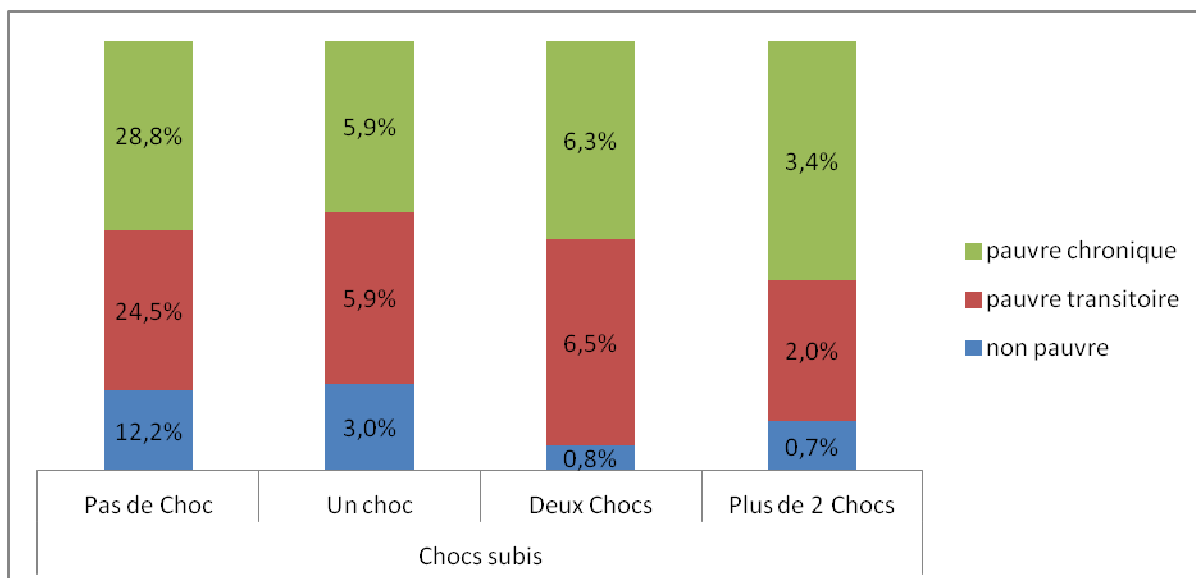
#### ▪ La génération 1939 – 1948

Au sein de cette génération, la majorité (65,5%) des individus n'ont subi aucun choc sur la période. Environ 14,7% des individus ont subi un seul choc alors que 6,2% ont subi plus de deux chocs. Par contre 13,6% des individus quant à eux ont subi deux chocs au cours de leur vie.

On constate que 44,3% des personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 38,9% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres représentent quant à eux 16,8%.

Une proportion de 24,5% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 5,9% ont subi un seul choc, 6,5% ont subi deux chocs et 2,0% seulement ont subi plus de deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 28,8% contre 3,4% qui ont subi plus de deux chocs et 12,2% qui ont subi entre un et deux chocs. Quant à la situation des non pauvres, on remarque que 12,2% n'ont subi aucun choc alors que 0,7% ont subi plus de deux chocs et 3,0% ont subi un seul choc. Ceux qui ont subi deux chocs dans cette catégorie représentent 0,8%.

Figure 4 : Répartition des individus de la génération 1939-1948 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



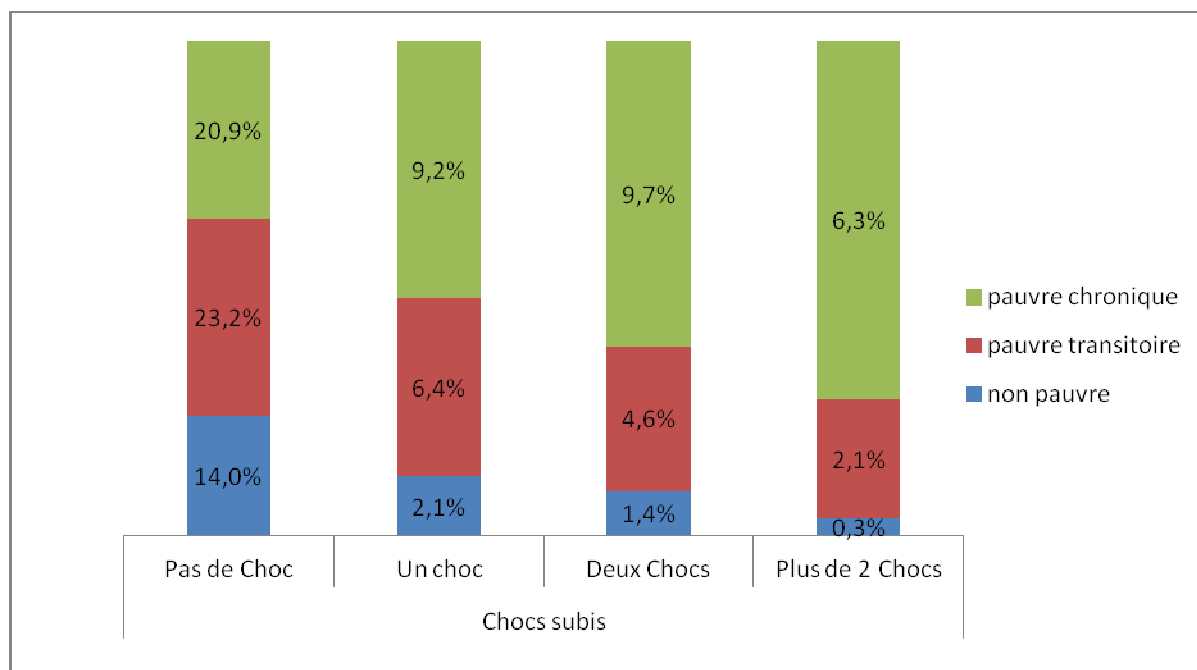
#### ▪ La génération 1949 – 1958

La majorité (58,0%) des individus de cette génération n'ont subi aucun choc comme les autres générations sur la période. Environ 17,7% des individus ont subi un seul choc alors que 8,7% ont subi plus de deux chocs. De plus, 15,6% des individus ont subi deux chocs au cours de leur vie.

Il est à noter que dans cette génération, 46,0% des personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 36,1% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres représentent 17,8%.

Une proportion de 23,2% des individus de cette génération et qui sont en situation de pauvreté transitoire n'ont subi aucun choc alors que 6,4% ont subi un seul choc, 4,6% ont subi deux chocs et 2,1% seulement ont subi plus de deux chocs. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 20,9% contre 6,3% qui ont subi plus de deux chocs et 18,9% qui ont subi entre un et deux chocs. Quant à la situation des non pauvres, on remarque que 14,0% n'ont subi aucun choc alors que 0,3% ont subi plus de deux chocs et 2,1% ont subi un seul choc. Ceux qui ont subi deux chocs dans cette catégorie représentent 1,4%.

Figure 5 : Répartition des individus de la génération 1949-1958 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



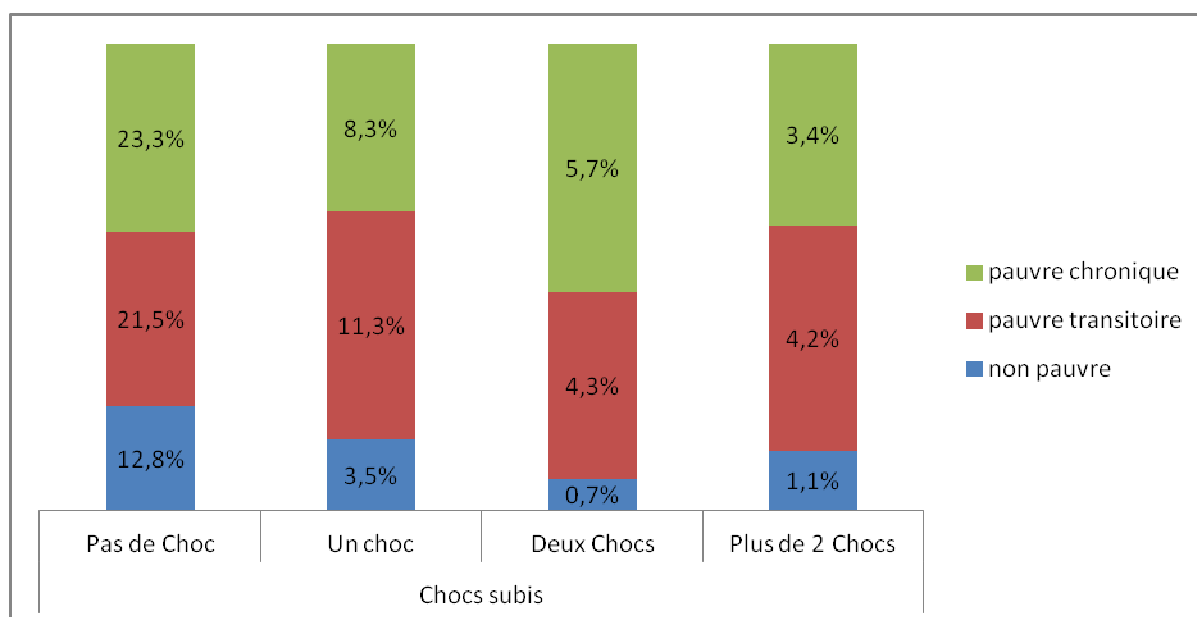
#### ▪ La génération 1959 – 1968

Un peu plus de la moitié des individus de cette génération (57,6%) n'ont jamais subi de chocs sur la période étudiée. Près du quart (23,1%) des individus ont subi un seul choc alors que 10,7% ont subi deux chocs. Ceux qui ont subi plus de deux chocs au cours de leur vie sont minoritaires et représentent 8,6% des individus de cette génération.

L'état de pauvreté des individus de cette génération nous montre, que 40,7% sont en pauvreté chronique et 41,2% sont en pauvreté transitoire. Les individus qui n'ont jamais été pauvres ne représentent que 18,0%.

Environ 21,5% des individus de cette génération sont en situation de pauvreté transitoire et n'ont subi aucun choc alors que 11,3% ont subi un seul choc. La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 23,3% contre seulement 3,4% qui ont subi plus de deux chocs et 14,0% qui ont subi entre un et deux chocs.

Figure 6 : Répartition des individus de la génération 1959-1968 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



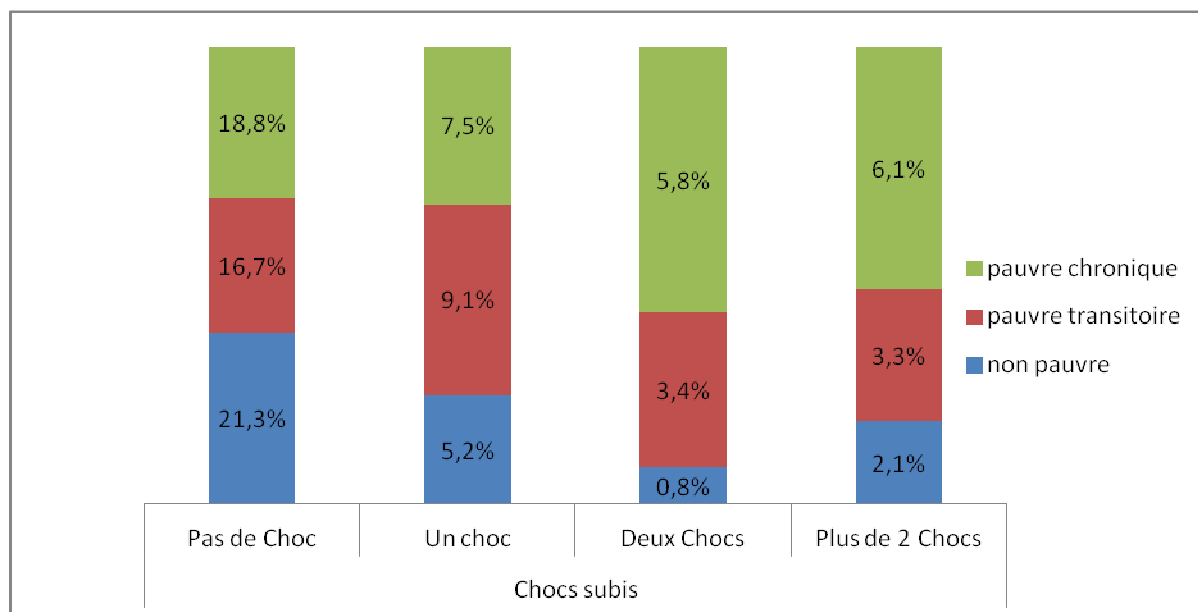
#### ▪ La génération 1969 – 1978

Sur l'ensemble des individus de cette génération, 56,8% n'ont jamais subi de choc sur la période. La proportion d'individus qui ont subi un seul choc tourne autour de 21,8%. Ceux qui ont subi deux chocs représentent 10,1% et les autres qui ont subi plus de deux chocs au cours de leur vie représentent 11,4%.

Au sein de cette génération, moins de la moitié des individus sont en situation de pauvreté chronique (38,1%) et 32,4% sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres restent toujours minoritaires comme pour les autres générations et ne représentent que 29,4%.

Une proportion de 16,7% des individus de cette génération, en situation de pauvreté transitoire, n'ont jamais subi de choc alors que 9,1% ont subi un seul choc sur la période. Dans cette catégorie de pauvre transitoire, il y a environ autant d'individus qui ont subi deux chocs (3,4%) que d'individus qui ont subi plus de deux chocs (3,3%). La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc représente 18,8% contre 6,1% qui ont subi plus de deux chocs et 13,3% qui ont subi entre un et deux chocs. Quant à la situation des non pauvres, on remarque que 21,3% n'ont subi aucun choc tandis que 2,1% ont subi plus de deux chocs et 5,2% ont subi un seul choc. Ceux qui ont subi deux chocs dans cette catégorie ne représentent que 0,8%.

Figure 7 : Répartition des individus de la génération 1969-1978 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



### ▪ La génération 1979 – 1988

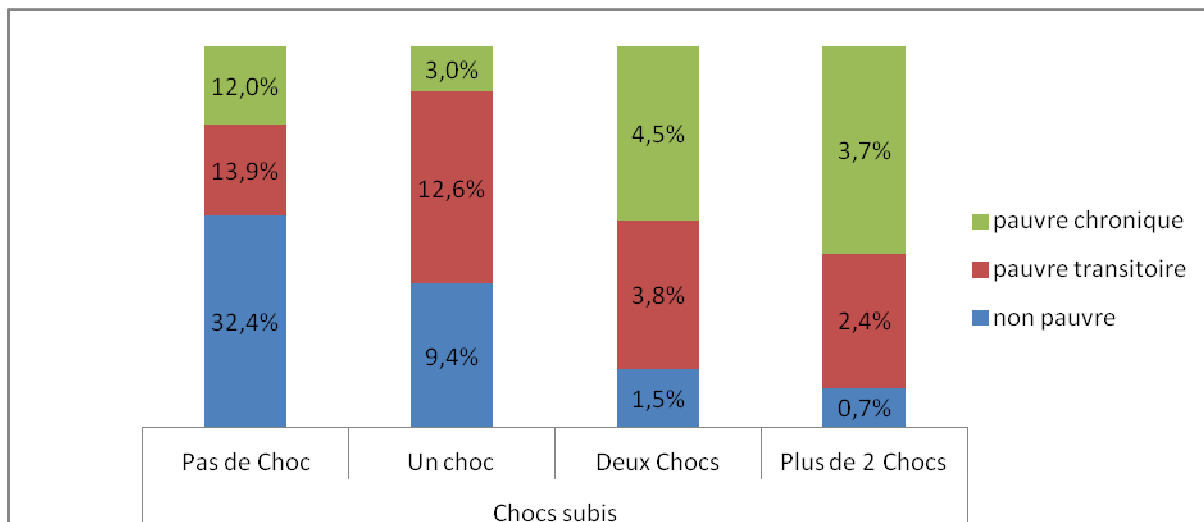
Environ 58,3% des individus nés entre 1979 et 1988 n'ont jamais subi de choc. Le quart des individus de cette génération ont subi une fois un choc alors que seuls 6,8% d'entre eux ont subi plus de deux chocs. Ceux qui ont subi deux chocs au cours de leur vie représentent 9,8%.

Dans cette génération, 23,3% des personnes sont en situation de pauvreté chronique contre 32,8% qui sont en situation de pauvreté transitoire. Les non pauvres sont majoritaires dans cette génération contrairement aux autres générations et représentent 44,0% des individus. La génération des individus nés entre 1979 et 1988 comptent moins de pauvres comparativement aux autres générations.

Une proportion de 13,9% des individus de cette génération, en situation de pauvreté transitoire, n'ont jamais subi de choc sur la période alors que 12,6% ont subi un seul choc, 3,8% ont subi deux chocs et 2,4% seulement ont subi plus de deux chocs. Cette génération ne compte pas d'individus qui ont passé moins de 25% de leurs temps en situation de pauvreté.

La proportion des individus en situation de pauvreté chronique et qui n'ont subi aucun choc sur la période représente 12,0% contre 3,7% qui ont subi plus de deux chocs et 7,5% qui ont subi entre un et deux chocs. Quant à la situation des non pauvres, on remarque que 32,4% n'ont jamais subi de choc tandis que 9,4% ont subi un seul choc. Ceux qui ont subi deux chocs ou plus dans cette catégorie ne représentent que 2,2%.

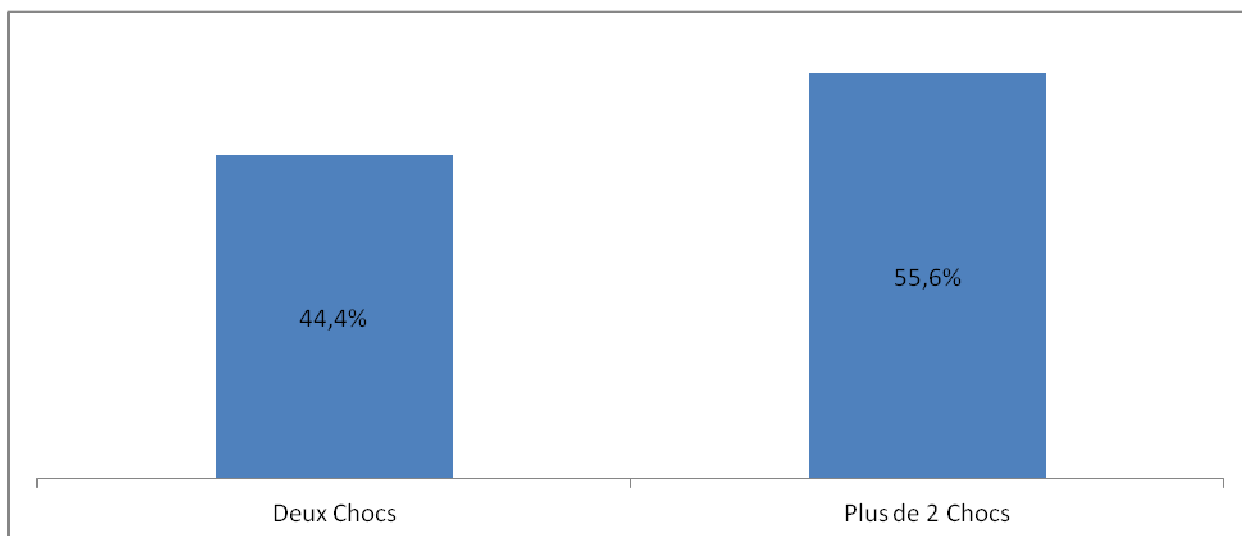
Figure 8 : Répartition des individus de la génération 1979-1988 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



- **La génération 1989 – 1998**

Tous les individus de cette génération sont en situation de pauvreté chronique. Parmi ces derniers, 44,4% ont subi deux chocs sur la période alors que la majorité (55,6%) a subi plus de deux chocs.

Figure 9 : Répartition des individus de la génération 1989-1998 par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis



## VI.2 Analyse inter générationnelle

Lorsqu'on passe de la vieille génération (1918-1928) à la jeune génération (1989-1998), le premier constat que l'on peut faire est que la proportion de ceux qui n'ont subi aucun choc diminue. Cela signifie que les jeunes générations sont beaucoup plus exposées aux chocs.

La proportion de ceux qui ont subi un seul choc passe de 10,6% de la génération 1918-1928 à 25,0% pour la génération 1979-1988. De plus, la proportion de pauvres par rapport au temps passé dans la pauvreté augmente.

La proportion de ceux qui ont subi deux chocs passe de 1,4% pour la génération 1918-1928 à 44,4% pour la jeune génération (1989-1998). Mais entre les générations 1949-1958 et 1979-1988, la proportion de ceux qui ont subi deux chocs est inférieure à celle de la génération 1939-1948.

Le même constat est fait pour la proportion de ceux qui ont subi plus de deux chocs. En effet, la proportion de ceux qui ont subi plus de deux chocs est passée de 17,0% pour la vieille génération à 55,6% pour la jeune génération.

Pour les générations 1918-1928 et 1929-1938, la proportion de ceux qui sont toujours pauvres dépasse 50% et cette proportion est de 100% pour la plus jeune génération. En ce qui concerne les autres générations, cette proportion se situe entre 23,3% et 44,4%.

En passant de la vieille à la nouvelle génération, la proportion d'individus en situation de pauvreté chronique diminue tandis que celle des individus non pauvres augmente. Cependant la dernière génération n'a connu que des pauvres chroniques qui ont subi au moins deux chocs sur la période.

Cette analyse nous permet de conclure que la nouvelle génération est beaucoup plus vulnérable à la pauvreté et plus exposée aux chocs. Plus le nombre de chocs subis par les individus augmente, plus la chance d'être en situation de pauvreté chronique augmente. On pourrait dire que les anciennes générations ont pris du temps pour adapter leurs comportements et ont développé des stratégies pour amortir les chocs afin de sortir de la pauvreté.

Le fait de subir des chocs expose peut être à la pauvreté en terme de sévérité mais non en terme de chronicité. Après le choc, la jeune génération met moins de temps que les plus anciennes pour récupérer.

Nos analyses précédentes révèlent que c'est dans cet intervalle d'âges, entre 15 et 35 ans, que se joue essentiellement la trajectoire de pauvreté. C'est dans la jeunesse que les possibilités et les chances de

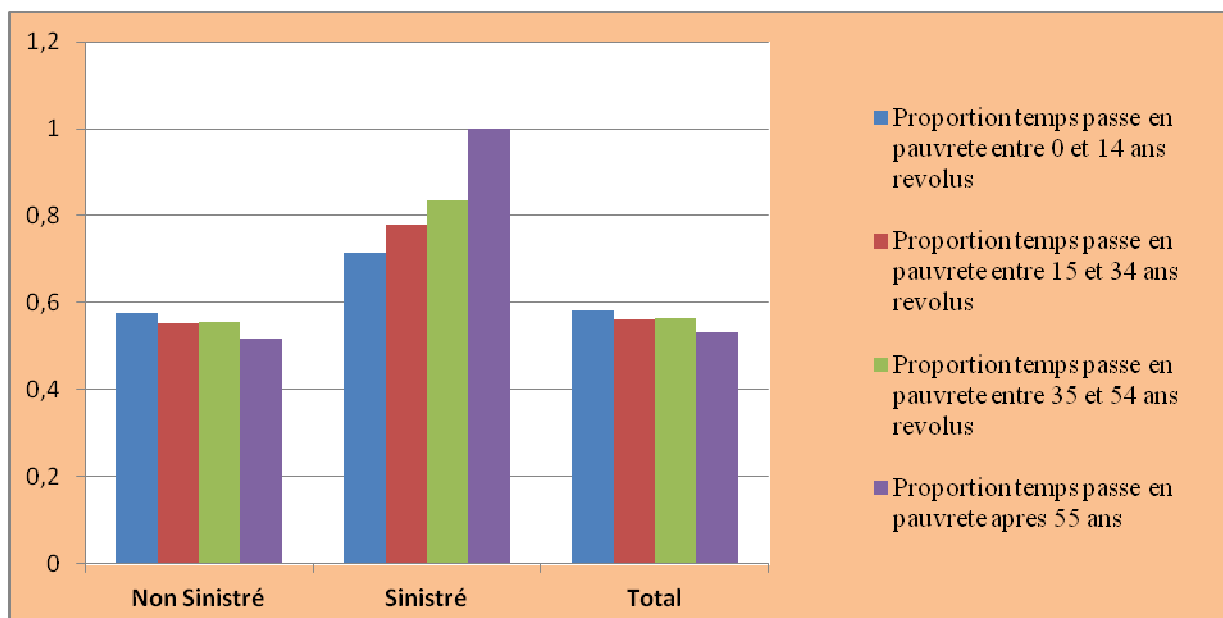
sortir de la pauvreté sont les plus grandes. Ces résultats sont confirmés par la partie qualitative où les récits ont montré que les individus qui sont sortis de la pauvreté dans la période de jeunesse ont réussi par des initiatives propres inscrites dans un processus d'insertion dans la vie économique et sociale. Ils donnent la preuve qu'ils ne sont pas inhibés au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et ou de fatalité. La connaissance des chocs pourrait évidemment figer les acquis des individus. Mais ici, cela peut les pousser à adopter des stratégies proprement individuelles dopées par la prise de nouveaux rôles sociaux et économiques ; il y'a comme un potentiel de ces derniers de transformer les impacts des chocs en de nouvelles capacités sociales et économiques.

### VI- 3 Temps moyen passé dans la pauvreté selon la nature du choc subi

La problématique des chocs et la réduction de la pauvreté est analysée à travers la trajectoire de la pauvreté des ménages. Il s'agit d'analyser la proportion de temps moyens passé dans la pauvreté selon les chocs. Ces chocs peuvent être une incendie, une perte de récolte, une inondation, vol ou perte de bétail, insécurité ou troubles sociaux, perte d'argent et autres sinistres. Les effets distributifs de ces chocs sont à l'origine de changement des trajectoires de vie des sinistrés et les entraînent ou les maintiennent dans la pauvreté pendant des proportions de temps différents.

#### VI- 3-1 Trajectoire de la pauvreté après un incendie

Figure 10:Trajectoire de la pauvreté après un incendie

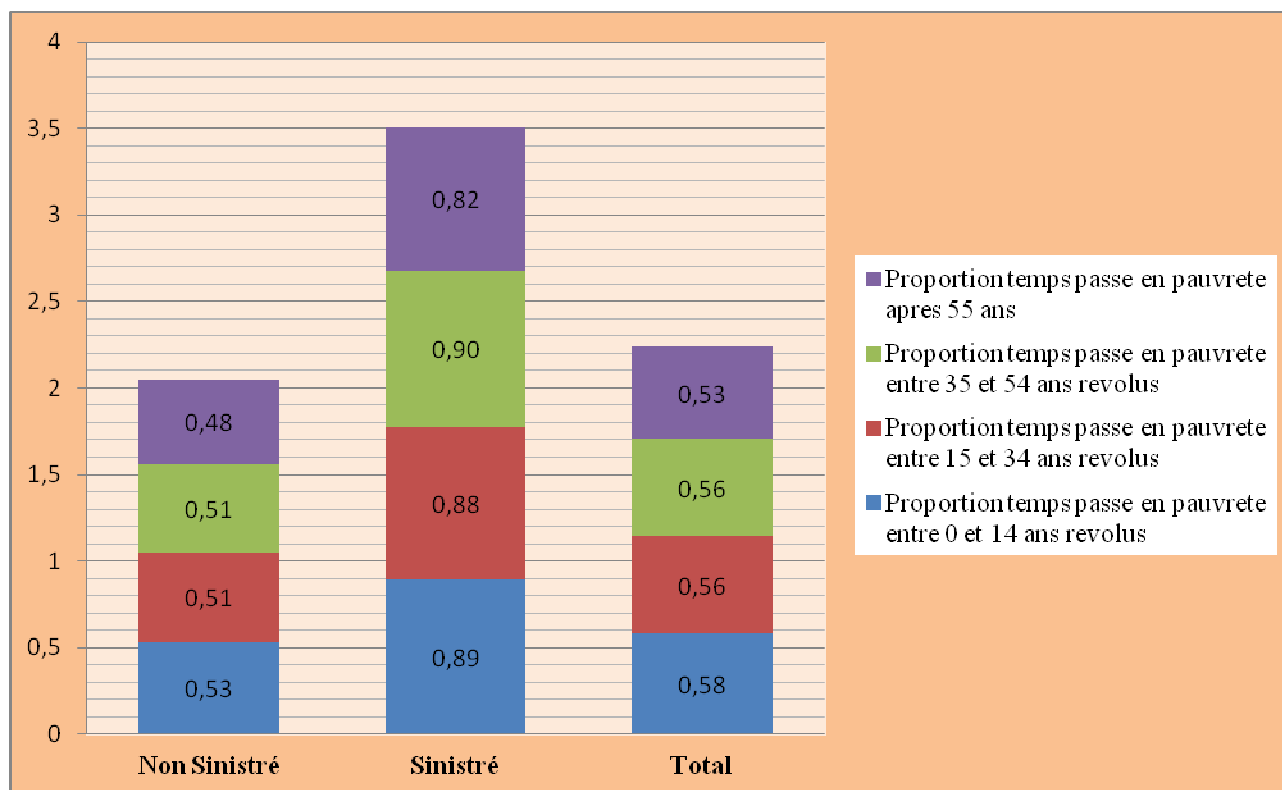


Le graphique ci-dessus montre que la proportion de temps moyen en pauvreté est plus élevée au niveau des sinistrés pour toutes les toutes les tranches d'âge que pour les non sinistrés. En effet, la proportion de temps moyen en pauvreté est supérieur à 65% pour les sinistrés quelque soit la tranche d'âge alors que les

non sinistrés n'en passent qu'au plus 55%. Il met en évidence que les sinistrés du troisième âge passent le reste de leur temps dans la pauvreté (100%). Par contre pour cette même catégorie d'âge, les non sinistrés ont passé une proportion de temps relativement faible en pauvreté (51%).

### VI- 3-2 Trajectoire de la pauvreté après une perte de récolte

Figure 11: Trajectoire de la pauvreté après une perte de récolte

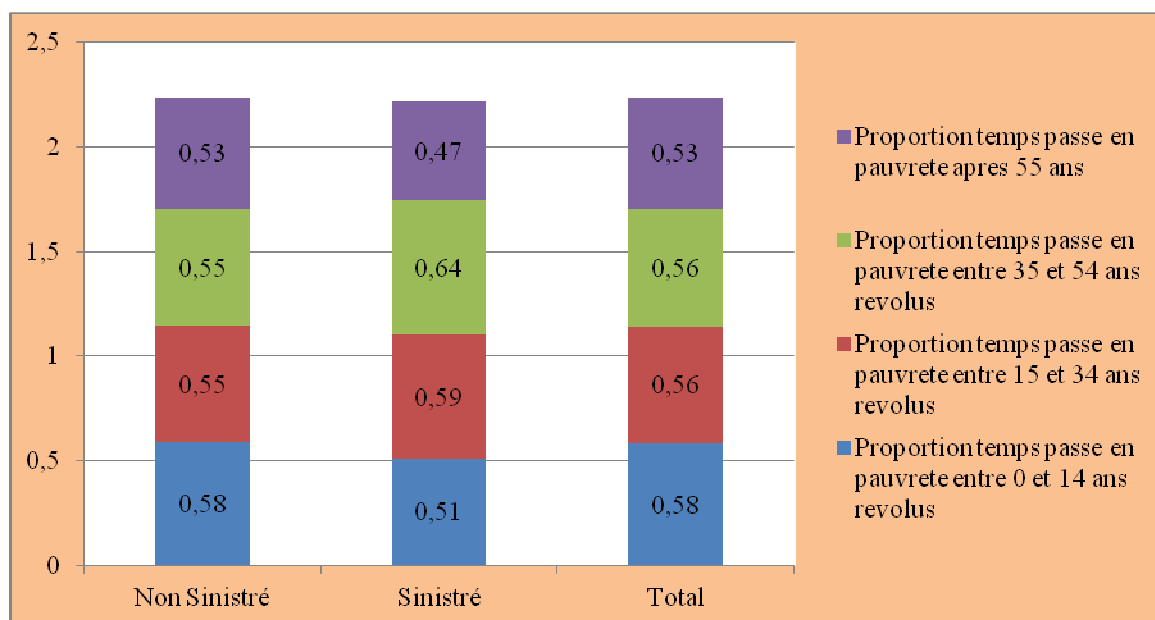


On constate que pour toutes les tranches d'âge, les sinistrés ont passé beaucoup plus de temps dans la pauvreté après une perte de récolte. On remarque que la proportion de temps passé dans la pauvreté entre 0 et 15 ans, 15 et 34 ans et 35 à 55 ans par les sinistrés est sensiblement égale (respectivement 89%, 88% et 90%). Il en est de même pour le temps passé en pauvreté par les non sinistrés entre 15 et 34 ans et entre 35 et 55 ans, soit 51%. La proportion de temps passé en pauvreté après 55 ans est relativement plus faible pour les sinistrés et les non sinistrés. Elle vaut 48% pour les non sinistrés et 82% pour les sinistrés. On remarque une grande différence entre la proportion de temps passé en pauvreté par les sinistrés et celle des non sinistrés. On peut dire que la perte de récolte a un effet significativement négatif sur les sinistrés par rapport aux non sinistrés, ce qui les retient beaucoup plus longtemps dans la pauvreté.

### VI- 3-3 Trajectoire de la pauvreté après une inondation

Après une inondation, la proportion de temps passé en pauvreté présente des trajectoires différentes selon la tranche d'âge. En effet la proportion de temps que les sinistrés des tranches d'âge de 15 à 34 ans et de 35 à 54 ans ont passé dans la pauvreté est relativement supérieure à celle des non sinistrés des mêmes tranches d'âge. Soit respectivement 60% et 64% pour les sinistrés contre 55% et 55% pour les non sinistrés. Contrairement aux sinistrés, les non sinistrés ont passé beaucoup plus de temps en pauvreté entre 0 et 14 ans de même qu'après 55 ans. Pour ces derniers les non sinistrés passent une proportion de 58% et 54% de temps dans la pauvreté alors que les sinistrés n'en passent que 51% et 47% respectivement entre 0 et 14 ans ; et plus de 55ans.

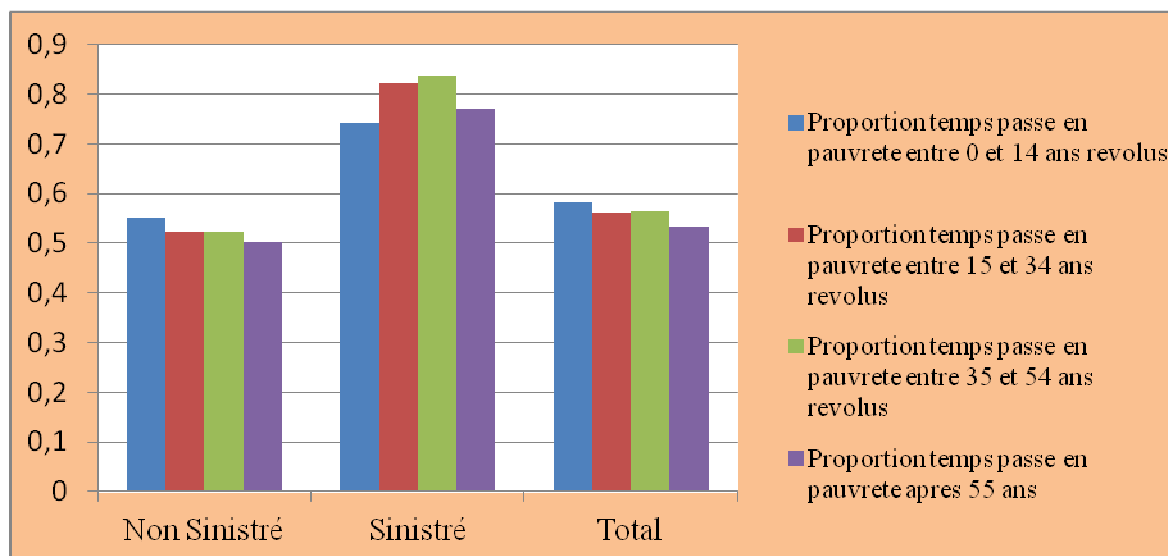
Figure 12: Trajectoire de la pauvreté après une inondation



### VI- 3-4 Trajectoire de la pauvreté après un vol et perte de bétail

Le choc après une perte de bétail affecte plus les sinistrés que les non sinistrés. La proportion de temps que les premiers passent dans la pauvreté est supérieure à 74 % quelque soit la durée. Par contre les non sinistrés passent une proportion de temps relativement faible pour toutes les durées. Cependant les sinistrés qui ont passé plus de temps dans la pauvreté sont âgés entre 35 et 54 ans (84%) alors que la plus faible proportion de temps passé par ces derniers dans la pauvreté correspond à la tranche de 0 à 14 ans soit 74%.

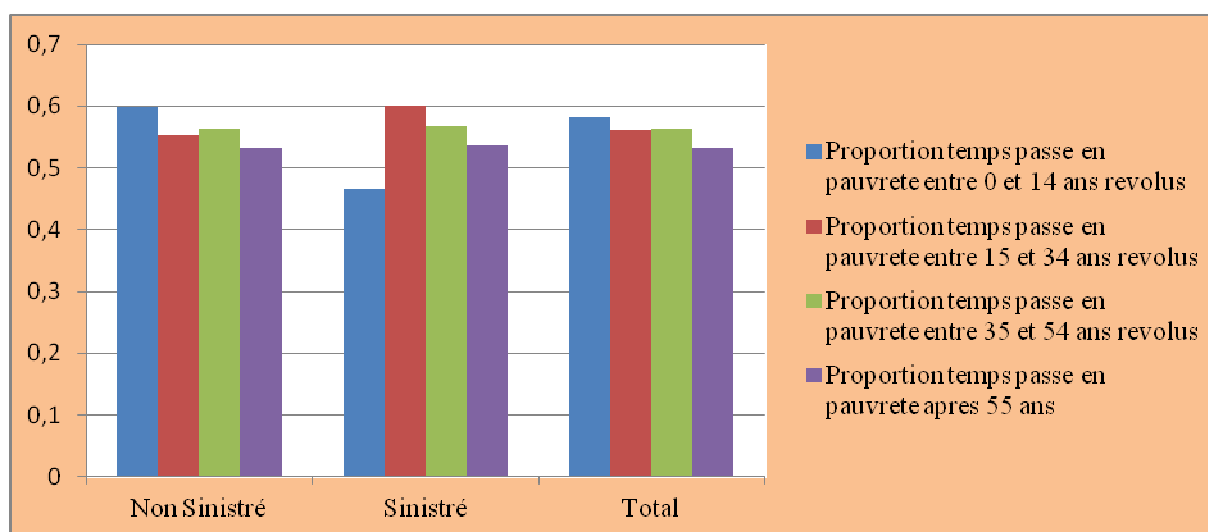
Figure 13: Trajectoire de la pauvreté après un vol et perte de bétail



### VI- 3-5 Trajectoire de la pauvreté après un vol

En ce qui concerne l'impact des autres vols, la trajectoire diffère selon les temps passés en pauvreté en fonction des tranches d'âge. Si la proportion de temps passé en pauvreté entre 15 et 34 ans des sinistrés est supérieure à celle des non sinistrés, la tendance est opposée pour la proportion de temps passé en pauvreté entre 0 et 14 ans. Quant au temps passé en pauvreté entre 35 et 54 ans, et après 55 ans, la proportion est à peu près la même pour les sinistrés et les non sinistrés.

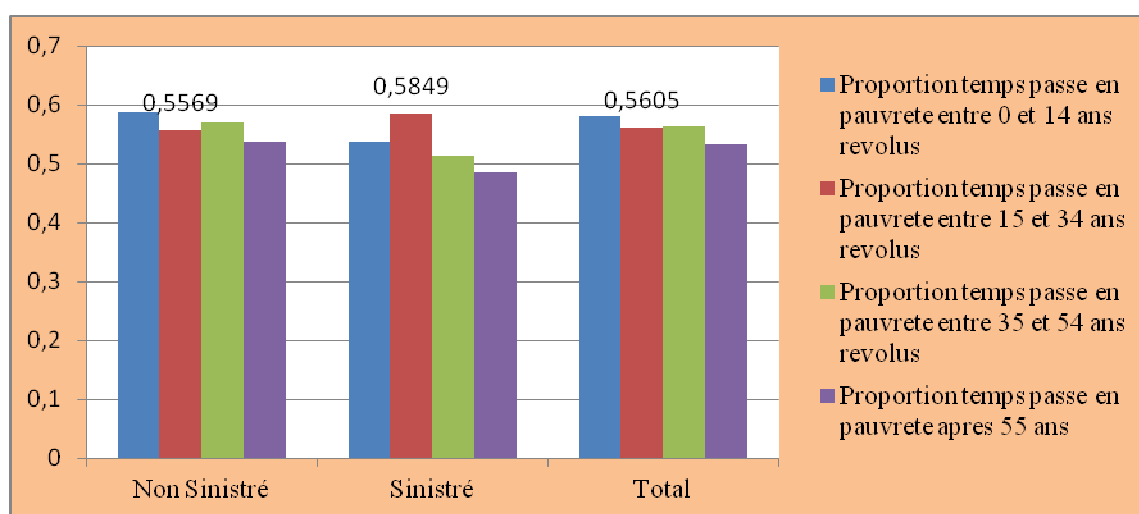
Figure 14: Trajectoire de la pauvreté après un vol



### VI- 3-6 Trajectoire de la pauvreté après une insécurité ou troubles sociaux

La figure 15 donne un résultat inattendu. L'intuition serait que la proportion de temps en pauvreté des sinistrés soit supérieure à celle des non sinistrés. Contrairement à cette intuition, on constate que les non sinistrés ont une proportion de temps passé dans la pauvreté supérieure à celle des sinistrés. Seule la proportion de temps en pauvreté entre 15 à 34 ans des sinistrés (58%) est supérieure à celle des non sinistrés de la même tranche d'âge (55%).

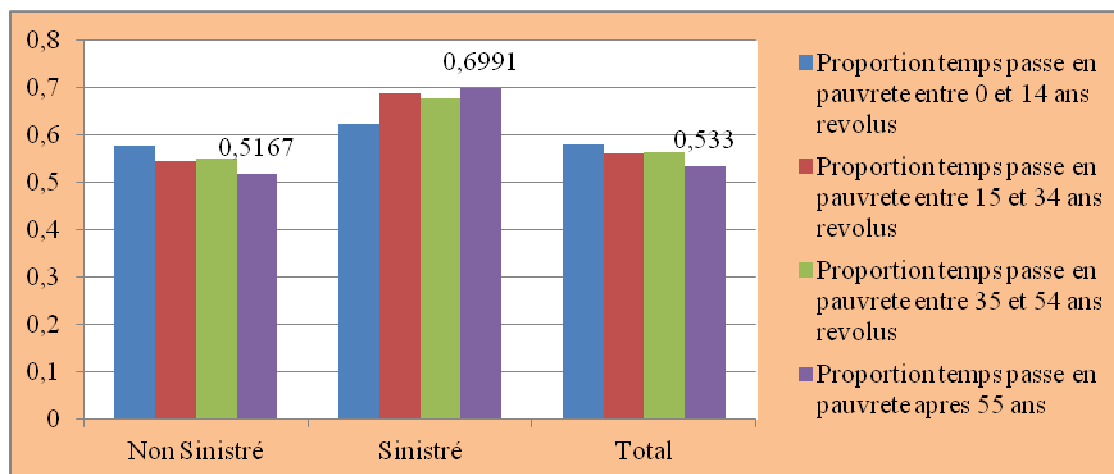
Figure 15: Trajectoire de la pauvreté après une insécurité ou troubles sociaux



### VI- 3-7 Trajectoire de la pauvreté après une perte d'argent

La perte d'argent maintient plus les sinistrés dans la pauvreté que les non sinistrés. L'analyse de la figure 16 nous permet de constater que quelque soit la tranche d'âge, la proportion de temps passé en pauvreté des sinistrés est plus élevée que celle des non sinistrés. La proportion la plus élevée chez les sinistrés est atteinte après 55 ans soit 70%. Les non sinistrés, à cette même tranche d'âge, ont réalisé la proportion de temps passé en pauvreté la plus faible soit 51%. On remarque, pour les sinistrés et les non sinistrés, que la proportion de temps passé dans la pauvreté est supérieure à 50%. Cela signifie qu'en cas de perte d'argent, les sinistrés et les non sinistrés passent plus de la moitié de leur temps (0 à 14 ans, 15 à 34 ans, 35 à 54 ans et après 55ans) dans la pauvreté.

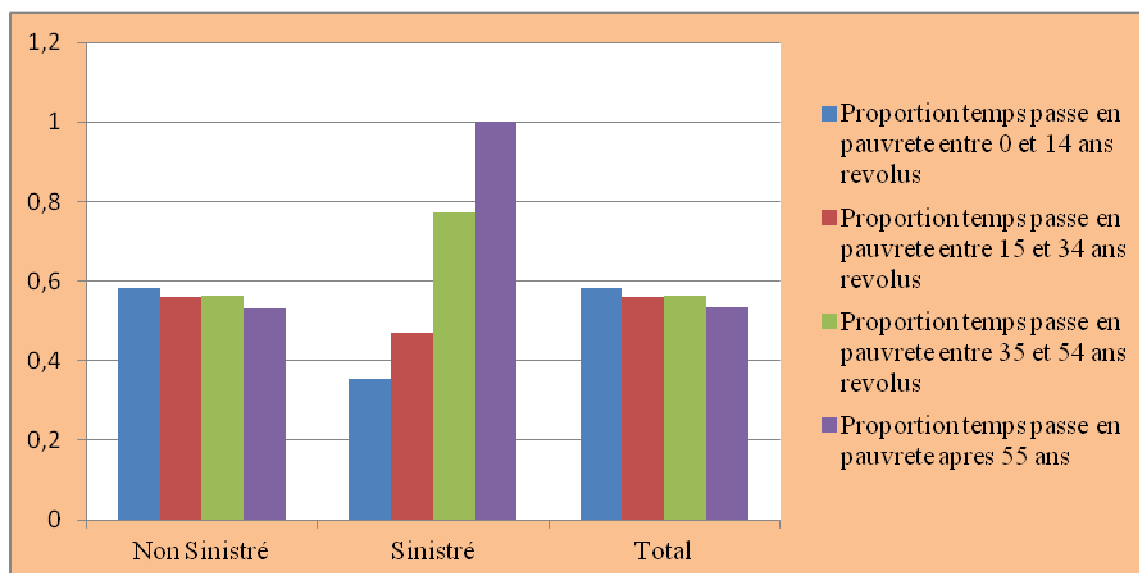
Figure 16: Trajectoire de la pauvreté après une perte d'argent



### VI- 3-8 Trajectoire de la pauvreté après un autre sinistre

Un sinistre autre que ceux cités plus haut présente des effets particuliers. En effet on constate une différence nette entre la proportion de temps passé en pauvreté selon les différentes tranches d'âge. D'une part, on peut remarquer que les sinistrés passent tout leur temps en pauvreté après 55 ans (100%). D'autre part, si la proportion est de 77% pour le temps passé en pauvreté entre 35 et 54 ans, elle vaut 35% entre 0 et 14 ans. Autrement dit, la proportion de temps passé en pauvreté entre 35 et 54 ans est le double de celle entre 0 et 14 ans. Au niveau des non sinistrés, la tendance est différente. La proportion de temps passé en pauvreté entre 15 et 34 ans est sensiblement égale à celle passé en pauvreté entre 34 et 54 ans.

Figure 17: Trajectoire de la pauvreté après un autre sinistre



## VII. Impact des chocs sur l'éducation

Cette analyse est relative à la trajectoire des individus suite aux différents types de chocs subis, selon leurs niveaux d'éducation et suivant leurs statuts de pauvreté.

## VII.1. Impact au niveau global

Globalement, on constate que les individus ont passé 67% de leur temps dans la pauvreté. Le nombre de mois passé en état de non pauvreté est de 7,7 mois. Les hommes ont passé beaucoup plus de leur temps en pauvreté (74% contre 60% pour les femmes). Les femmes ne sortent pas de la pauvreté de la même façon que les hommes. Il s'agit pour elles, plutôt d'une combinaison d'événements démographiques (mariage/déplacement) et d'aide (enfants) contrairement aux hommes pour qui, le facteur emploi est plus décisif.

Ce résultat est compréhensible compte tenu de la situation socio-économique des femmes généralement plus faible que celles des hommes et dans le même temps de leur dépendance relative vis-à-vis de ceux-ci en termes de mobilisation de ressources matérielles. Il n'est donc pas surprenant de noter que leurs chances de sortie de la pauvreté se concrétisent avec des événements comme le mariage, le coniage et par l'aide. Les femmes semblent plus que sensibles aux variations de la situation de leur entourage. Les trajectoires de sorties des femmes sont liées à l'implication d'autres catégories d'acteurs et se révèlent plus qu'aléatoires et peuvent être interrompues par un divorce ou la perte du conjoint.

Quelque soit le niveau d'instruction, les hommes ont passé plus de leur temps dans la pauvreté que les femmes. En effet, la proportion de temps passé par les hommes en pauvreté représente 84% (contre 71% pour les femmes) pour les non scolarisés, 62% (contre 36% pour les femmes) pour le niveau primaire, 68% (contre 38% pour les femmes) pour le niveau professionnel, 57% (contre 31% pour les femmes) pour la première année du secondaire, 45% (contre 29% pour les femmes) pour la deuxième année du secondaire et 37% (contre 9% pour les femmes) pour le niveau supérieur.

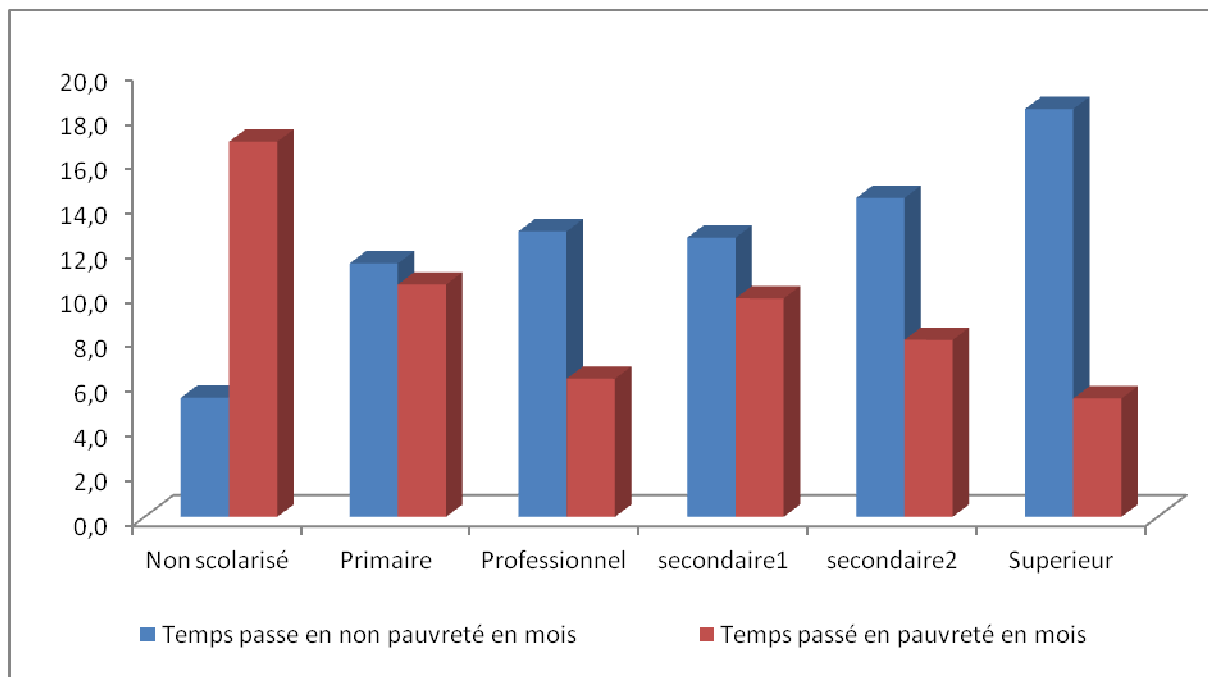
Les non scolarisés ont passé la grande majorité de leur temps en pauvreté. En effet, ces derniers ont passé en moyenne 5,4 mois en état de non pauvreté contre 17 mois en pauvreté. Ce qui implique une proportion de temps passé en pauvreté de 78%.

Ceux qui ont fait des études primaires sortent 1,38 fois plus vite de la pauvreté que les non-scolarisés et ceux qui ont fait des études secondaires et plus près de 3 fois plus vite. Déjà vers 23 ans, la moitié de ceux qui ont suivi des études sont sortis de la pauvreté et à 45 ans c'est près de 85% qui sont sortis de la pauvreté. Le rythme de sortie est bien plus lent pour les non instruits : seulement 30% environ qui sont sortis de la pauvreté au bout de 30 ans. L'effet du niveau d'éducation du parent ou du tuteur est également mis en évidence : si celui-ci avait été scolarisé, les chances de sortir plus vite de la pauvreté sont 1,5 fois plus importantes.

Lorsqu'on passe du niveau primaire au niveau secondaire, on remarque que la proportion de temps passé en pauvreté par les individus est inférieure à 50%. En effet, cette proportion passe de 49% pour ceux qui

ont le niveau primaire à 32% pour ceux qui ont le niveau supérieur. Tandis que les individus allant du niveau primaire au secondaire passent de 11 mois à 14 mois en état de non pauvreté, ceux du supérieur passent plus de 18 mois dans cet état.

**Figure 18 : Répartition de la trajectoire des individus selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté**



## VII.2. Impact d'un choc

Les individus ont passé en moyenne 62% de leur temps en pauvreté et les hommes sont ceux qui ont passé plus de temps (69% contre 55% pour les femmes) en pauvreté.

Suivant le niveau d'instruction, les non scolarisés sont ceux qui ont passé plus de leur temps (75%) dans la pauvreté et le nombre de mois passé en pauvreté est de 15,2 mois. Ici également, ce sont les hommes qui ont passé plus de temps (83%) en pauvreté. Cette proportion est de 68% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 4,6 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 7,6.

Les individus ayant le niveau primaire ont passé moins de 50% de leur temps en pauvreté. En effet, la proportion de temps passé en pauvreté est de 44% et en termes de mois, ils ont passé environ 12,3 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (57%) en pauvreté. Cette proportion est de 31% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 10,7 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 13,8.

Ceux qui ont le niveau professionnel ont passé environ 31% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 15,8 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (68%) en

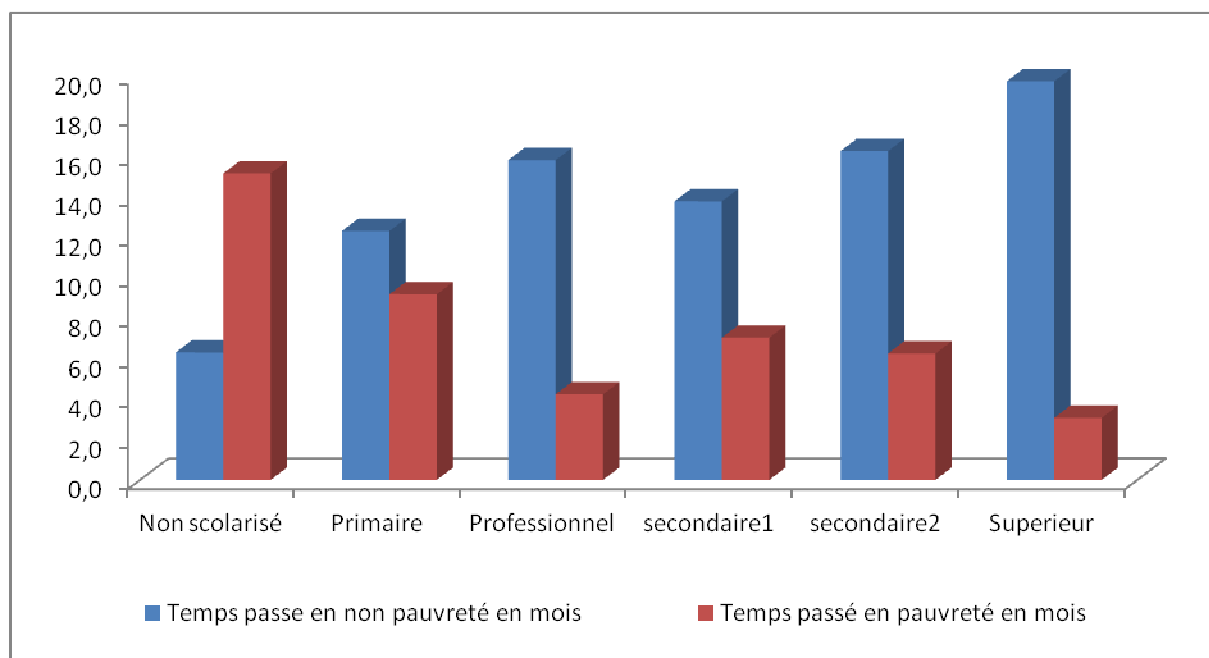
pauvreté. Cette proportion est de 22% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 15,1 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 16.

Ceux qui ont le niveau de la première année du secondaire ont passé environ 44% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 13,8 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (57%) en pauvreté. Cette proportion est de 29% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 12,2 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 15,5.

Les individus de la deuxième année du secondaire ont passé environ 38% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 16,3 mois en état de non pauvreté. Contrairement aux autres, les femmes ont passé plus de leur temps (38%) en pauvreté. Cette proportion est de 37% pour les hommes. Les hommes comme les femmes ont passé environ plus de 16 mois en état de non pauvreté.

En ce qui concerne ceux qui ont le niveau supérieur, ils ont passé environ 29% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 20 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (30%) en pauvreté. Cette proportion est de 21% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 19 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé environ 26 mois.

**Figure 19 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi un seul choc selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté**



### VII.3.Impact de deux chocs

D'après la figure 20, les individus ont passé en moyenne 73% de leur temps en pauvreté et les hommes sont ceux qui ont passé plus de temps (80% contre 65% pour les femmes) en pauvreté. Les hommes ont passé environ 18 mois en pauvreté alors que les femmes en ont passé 13,5 mois.

Suivant le niveau d'instruction comparativement aux autres catégories, les non scolarisés sont ceux qui ont passé plus de leur temps (80%) dans la pauvreté et le nombre de mois passé en pauvreté est de 17,5 mois. Ici également, ce sont les hommes qui ont passé plus de temps (86%) en pauvreté. Cette proportion est de 73% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 3,7 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 6 mois.

Ceux qui ont le niveau primaire ont passé plus de 50% de leur temps en pauvreté. En effet, la proportion de temps passé en pauvreté est de 59% et en termes de mois, ils ont passé environ 9,9 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (68%) en pauvreté. Cette proportion est de 50% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 7,8 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 12 mois.

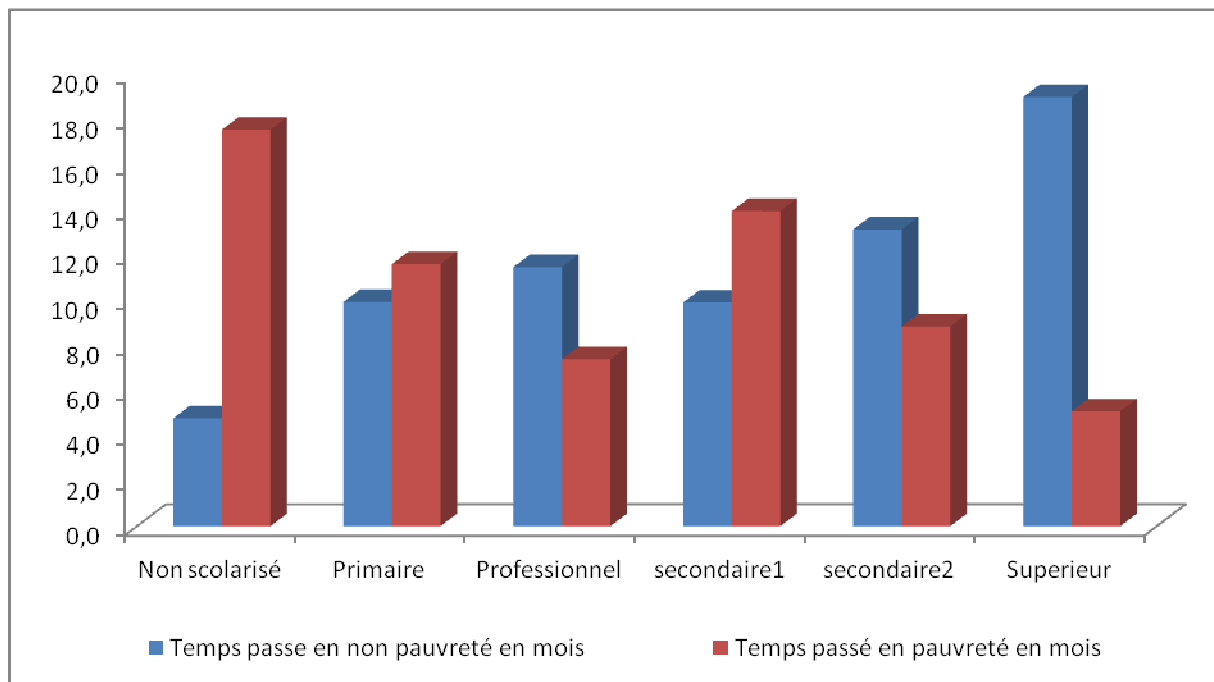
Ceux qui ont le niveau professionnel ont passé environ 43% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 11,5 mois en état de non pauvreté. Cette catégorie est composée uniquement de femmes.

Ceux qui ont le niveau de la première année du secondaire ont passé environ 52% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 9,9 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (59%) en pauvreté. Cette proportion est de 33% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 8 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 15,3 mois.

Les individus de la deuxième année du secondaire ont passé environ 39% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 13 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (53%) en pauvreté. Cette proportion est de 2% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 12 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé environ 16 mois.

En ce qui concerne ceux qui ont le niveau supérieur, ils ont passé environ 26% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 19 mois en état de non pauvreté. Ce sont seulement les hommes qui ont passé leur temps en pauvreté. En ce qui concerne l'état de non pauvreté, les hommes ont passé environ 14 mois alors que les femmes en ont passé environ 24 mois.

**Figure 20 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi deux chocs selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté**



#### VII.4.Impact de plus de deux chocs

La figure 21 nous montre que les individus ont passé en moyenne 73% de leur temps en pauvreté et les hommes sont ceux qui ont passé plus de temps (77% contre 67% pour les femmes) en pauvreté. Les hommes ont passé environ 18,6 mois en pauvreté alors que les femmes en ont passé 15,7 mois.

Suivant le niveau d'instruction comparativement aux autres catégories, les non scolarisés sont ceux qui ont passé plus de leur temps (80%) dans la pauvreté et le nombre de mois passé en pauvreté est de 19,4 mois. Ici également, ce sont les hommes qui ont passé plus de temps (83%) en pauvreté. Cette proportion est de 76% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 4 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 5 mois.

Ceux qui ont le niveau primaire ont passé plus de 50% de leur temps en pauvreté. En effet, la proportion de temps passé en pauvreté est de 56% et en termes de mois, ils ont passé environ 10,3 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (70%) en pauvreté. Cette proportion est de 36% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 7,3 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 14,3 mois.

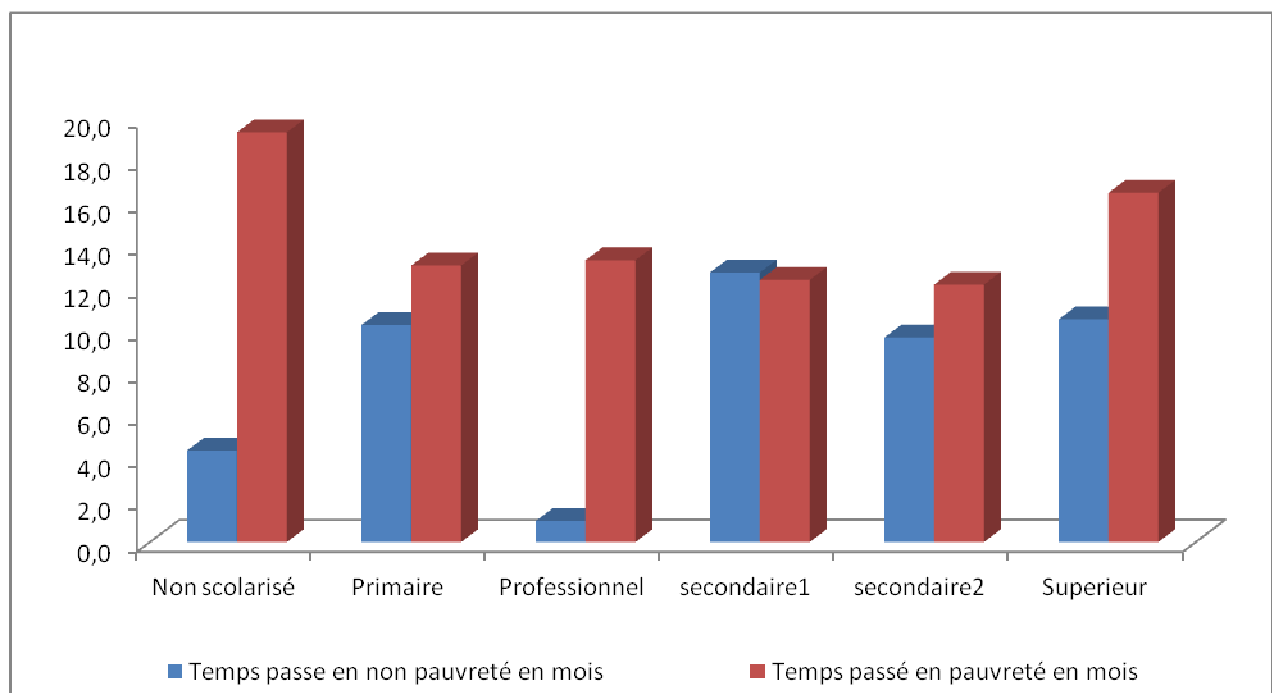
Ceux qui ont le niveau professionnel ont passé la quasi-totalité (99%) de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 1 mois en état de non pauvreté. Cette catégorie est composée uniquement de femmes.

Ceux qui ont le niveau de la première année du secondaire ont passé environ 48% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 12,7 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (53%) en pauvreté. Cette proportion est de 39% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 9,7 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé 18,9 mois.

Les individus de la deuxième année du secondaire ont passé environ 52% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 9,7 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé plus de leur temps (58%) en pauvreté. Cette proportion est de 1% pour les femmes. Les hommes ont passé environ 7,4 mois en état de non pauvreté alors que les femmes en ont passé plus de trois fois (28,2 mois).

En ce qui concerne ceux qui ont le niveau supérieur, ils ont passé environ 54% de leur temps en pauvreté sachant qu'ils ont passé environ 10,5 mois en état de non pauvreté. Les hommes ont passé environ 55% de leur temps en pauvreté alors que les femmes en ont passé environ 44%.

**Figure 21 : Répartition de la trajectoire des individus ayant subi plus de deux chocs selon leur niveau d'instruction et le nombre de mois passé selon l'état de pauvreté**



Les femmes restent plus sensibles aux chocs sociodémographiques. La pauvreté débute ou est perpétuée par des événements tels que les mariages, les décès de parents, les divorces, la séparation ou l'abandon par le conjoint. S'il s'agit de pauvreté transitoire, on va les retrouver plus souvent à Dakar et en milieu rural, l'accès à l'emploi ou l'aide des enfants ou de tiers demeurant le seul rempart contre la dégradation des conditions de vie et par conséquent le basculement dans un nouvel épisode de pauvreté.

La forte dépendance des femmes vis-à-vis des parents ensuite des époux explique en partie le caractère transitoire de leurs situations. En effet, elles sont vulnérables et subissent les effets indirects des chocs subis par les pourvoyeurs. Cependant, elles arrivent à mobiliser plus l'aide notamment en diversifiant les sources de soutien possibles soit des descendants, de la famille élargie, du voisinage, etc. De par leur statut de dépendance socialement accepté, elles dissimulent moins leur précarité, et sollicitent plus facilement l'assistance que les hommes.

Chez ces derniers, ce sont plutôt des facteurs liés à la faiblesse du capital économique qui les maintient dans la pauvreté. On peut citer rapidement la maladie qui empêche l'activité productive, la perte d'emploi ou de patrimoine après un sinistre (vol de bétail, incendies, pertes de terre). Il n'est pas surprenant de retrouver plus souvent, ces hommes pauvres chroniques à Dakar, où l'exercice d'un emploi est un des facteurs décisifs pour l'insertion socio-économique et en milieu rural où l'accumulation des moyens de production est plus lente et dont la perte crée des irréversibilités synonymes de spirale descendante.

A côté des effets de milieu de résidence, on peut noter que selon que l'on soit homme ou femme, les facteurs de maintien de la pauvreté ont été repérés à des tranches d'âge différentes. Chez les femmes, c'est dès la période de la jeunesse que l'on repère le facteur ou les facteurs qui vont imprimer un certain sens à la trajectoire, notamment par la déscolarisation, la mise au travail précoce, le mariage mais aussi la séparation, le divorce et la perte du conjoint... Les conséquences de ces chocs sont assez rapides car les capacités de réponses des femmes sont en général plus limitées. Le changement d'état est aussi rapide dans le sens de la dégradation que de l'amélioration selon la nature du choc positif ou négatif et seule la relation de dépendance aux autres, reste inchangée. Il est plus question de sévérité des épisodes de pauvreté que de chronicité.

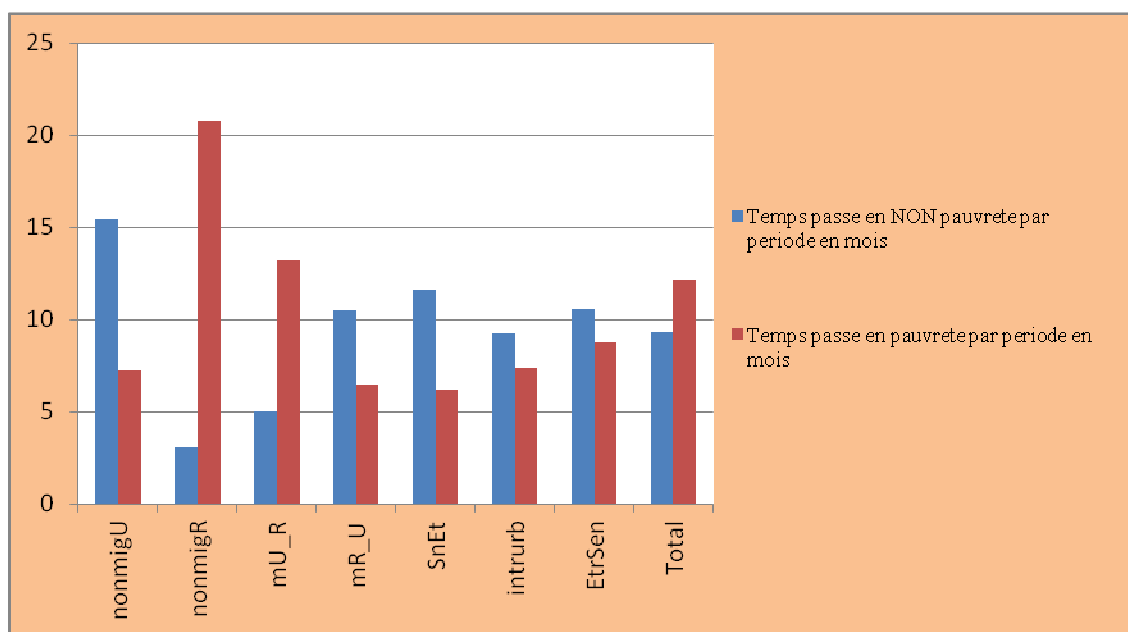
## **VIII. Impact des chocs sur la migration**

### **VIII.1. Impact d'un choc**

Le graphique ci-dessous montre que le choc n'a pas les mêmes effets lorsqu'on est en milieu rural ou en milieu urbain. Après un choc, pendant qu'un non migrant résidant en milieu urbain passe dans la pauvreté, un résident rural passe plus de 20 mois en pauvreté sur une période. Par ailleurs le migrant d'une zone rurale vers une zone urbaine est plus vulnérable que le migrant d'une zone urbaine vers une zone rurale. Si après un choc le premier passe presque 15 mois dans la pauvreté, le second ne fait que 6.

De la même manière le temps passé en non pauvreté après un choc est mieux pour ceux qui vivent dans les milieux urbains que ceux qui vivent en milieu rural. Après un choc un citadin passe 15 mois en non pauvreté, ceux qui sont en milieu rural passe seulement 3 mois en une période. On remarque que dans les milieux rurales le temps passé en pauvreté (21 mois) est largement supérieur au temps passé en non pauvreté (4 mois). La situation s'inverse lorsqu'on passe en milieu urbain. Que ce soit pour ceux qui sont déjà en milieu urbain ou ceux qui ont migré le temps passé dans la situation de non pauvreté est inférieur à celui passé en situation de pauvreté. On peut conclure que pendant une période, les populations rurales sont plus touchées par la pauvreté que leurs paires en milieu urbain.

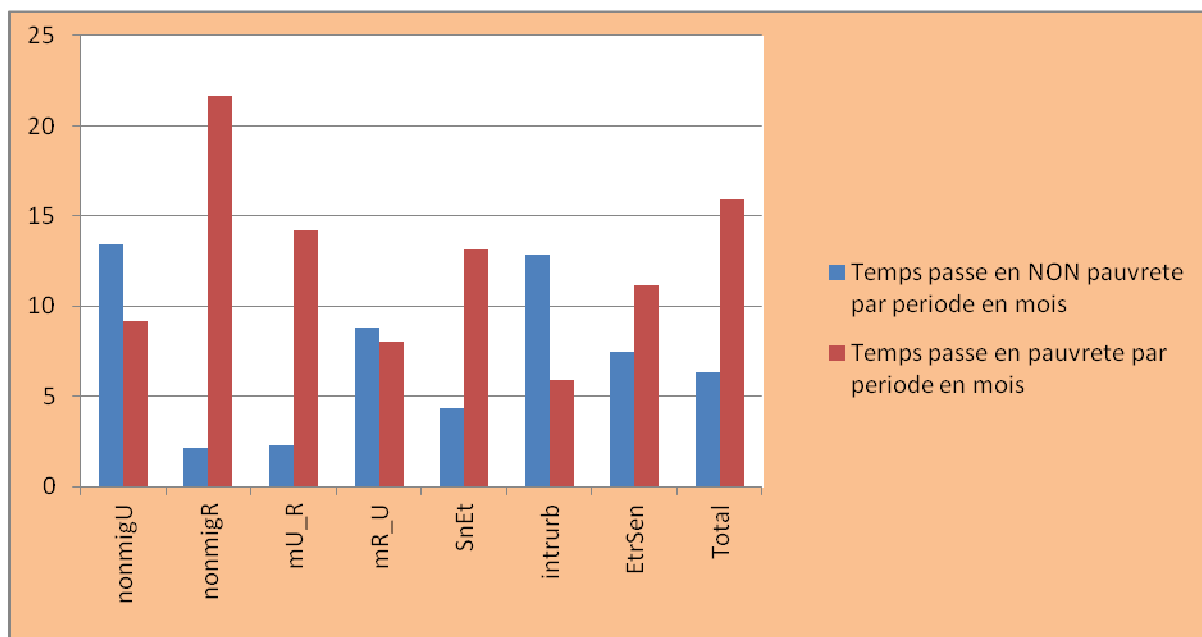
Figure 22: Impact d'un choc



## VIII.2. Impact de deux chocs

Si pour le cas d'un choc, la pauvreté touche aussi bien les populations en milieu rural que celles des milieux urbains, on peut se demander quel serait la situation si les chocs se répète. En faisant une projection du graphe d'en haut et celui-ci-dessous, on remarque que la situation de pauvreté est plus prolongée dans le cas de deux chocs quelque soit le statut de migrant, en comparaison à la situation précédant. Ce qui paraît évident ou normale. De l'autre côté la dure en situation de non pauvreté se trouve réduite dans le cas de deux chocs. Pour les non migrants des milieux urbain elle passe de 15 mois 13 mois, pour les non migrants dans les milieux ruraux, de 5 à 3 mois pour une période.

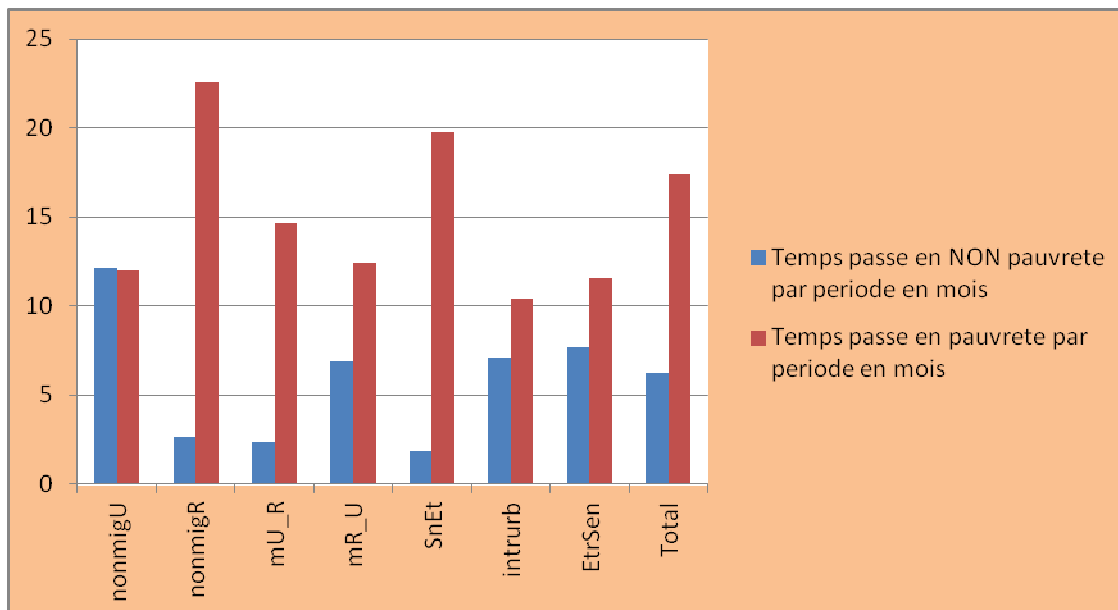
Figure 23: Impact de deux chocs



### VIII.3. Plus de deux chocs

Lorsque les populations sont frappées par plusieurs chocs, le temps passé en pauvreté est largement supérieur au temps passé en situation non pauvreté, sauf pour les non migrants en milieu urbain pour qui le temps passé en pauvreté est sensiblement égale au temps passé en situation de non pauvreté pour une période de 1 mois. Aussi la situation des personnes qui vivent dans les milieux urbains voient-ils leur condition dégradée lorsque les chocs se multiplient. En effet pour un choc ils passent 21 mois dans la pauvreté mais devant plus de deux chocs ils passent 23 mois dans la pauvreté. Soit une augmentation de 10% de la durée dans la pauvreté.

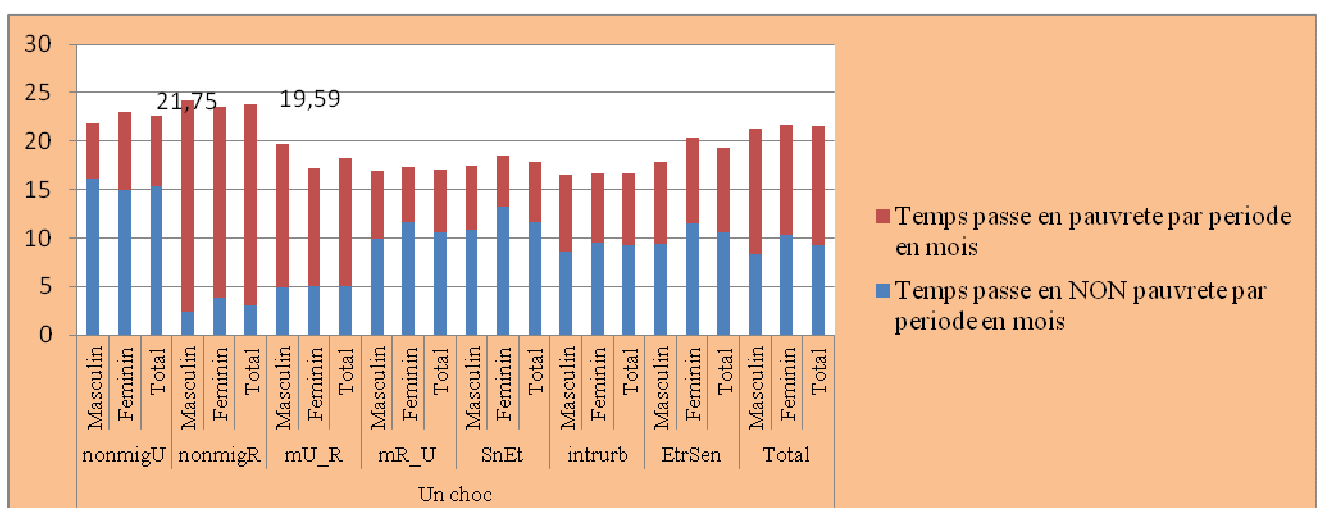
Figure 24: Impact de plus de deux chocs



Dans l'analyse ci-dessus, nous avons ressorti l'impact du choc sur les migrants. Il ressort de cette analyse que le temps passé en pauvreté est relativement important pour les résidents en milieu rural que leurs homologues du milieu urbain. Cette tendance peut cacher des disparités selon le sexe des migrants. Dans la section qui suit nous allons faire cette analyse tout en intégrant cette fois la dimension sexe dans l'analyse.

#### VIII.4. Impact d'un choc selon le sexe

Figure 25: Impact d'un choc selon le sexe

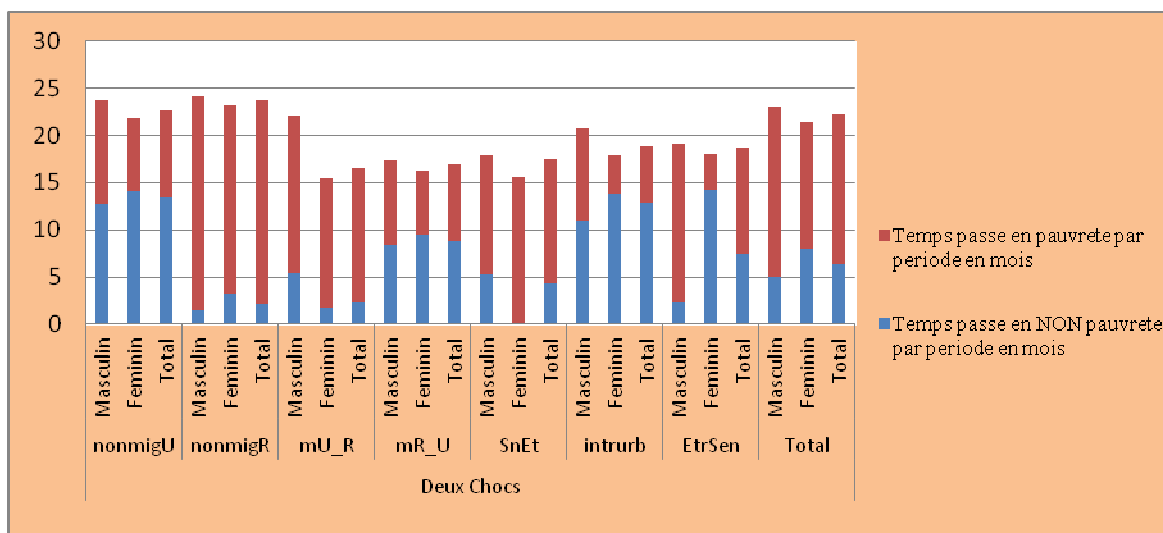


Dans le cas d'un choc on peut remarquer que les hommes et les femmes subissent les effets du choc de la même façon. Que ce soit les femmes ou les hommes le temps passé en pauvreté dans les milieux ruraux est supérieur au temps passé en pauvreté par ceux ou celles des milieux urbains. Cependant il y a une différence entre l'effet du choc sur les hommes et les femmes quelque soit le milieu, et parfois opposé. Si en milieu rural les femmes sont plus vulnérables en milieu urbain c'est plutôt les hommes qui le sont. En effet pour une période, en milieu urbain les hommes passent 6 mois en pauvreté contre 9 pour les femmes. Par contre en milieu rural les femmes passent 20 mois contre 22 mois pour les hommes.

#### **VIII.5. Impact de deux chocs selon le sexe et le type de migrant**

La lecture du graphique ci-dessous met en évidence deux effets. D'une part les deux chocs prolonge le temps de pauvreté des personnes en milieu urbain comme en milieu rural, d'autre par ils diminuent le temps passé en situation de non pauvreté de ces personnes. Et ceci au niveau des femmes qu'au niveau des hommes. En milieu urbain les hommes sont plus touchés par les effets de deux chocs que les femmes. En fait pour un choc les hommes non migrants du milieu urbain passe environ 6 mois dans la pauvreté sur une période, par contre lorsque deux chocs se produisent le temps dans la situation de pauvreté des hommes est multiplier par 2 soit une augmentation de 100%. Alors que du côté des femmes la durée de pauvreté est sensiblement la même pour les deux types de chocs. De la même façon le temps en situation de non pauvreté chez les hommes s'est vu diminué lorsqu'on passe d'un choc à deux, mais cette diminution est plus remarquable chez les hommes que chez les femmes. En milieu urbain le temps en situation de non pauvreté sur une période est passé de 17 mois 13 mois pour les hommes et de 15 à 14 mois pour les femmes. Si dans le cas d'un choc le temps en situation de non pauvreté des migrants du milieu urbain vers le milieu rural est la même, le cas de deux chocs laisse une grande différence. Dans ce dernier cas, alors que les femmes ne font que 2 mois en situation de non pauvreté sur une période, les hommes en font 5. Du côté des migrant du milieu urbain vers le milieu rural l'effet n'est pas le même.

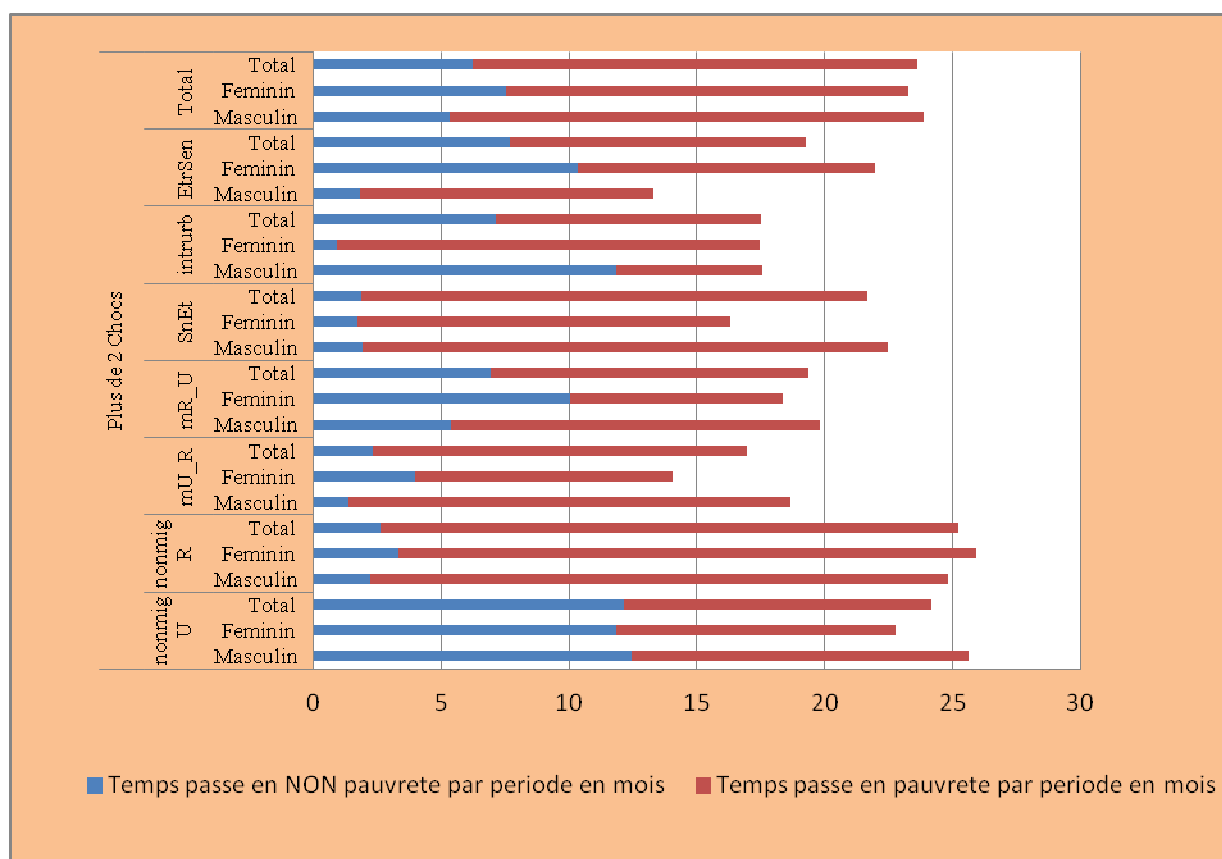
Figure 26: Impact de deux chocs selon le sexe



### VIII.6. Impact de plus de deux chocs selon le sexe et le type de migrant

En comparant l'effet d'un choc ou de deux chocs avec celui de plus de deux chocs, on observe une différence. Ce constat est le même au niveau des migrants que des non migrants. Dans tous les cas le temps passé dans la pauvreté a augmenté et le temps passé en situation de non pauvreté a baissé pour une période. En milieu rural les femmes et les hommes font presque la même durée dans la pauvreté, environs 24 mois par période. Par contre le temps en période de non pauvreté des hommes est plus faible que celui des femmes. Contrairement aux non migrants ruraux, les femmes et les hommes qui quittent les villes pour les milieux urbains ne subissent pas les effets de la même ampleur. Si sur une période les femmes font 10 mois en pauvreté, les hommes de leur côté passent 18 mois. De même, alors que le temps en situation de non pauvreté des femmes est supérieur à celui des hommes. Du côté des migrants du milieu rural vers la ville, les hommes sont plus touchés par les chocs. On observe également que le temps de passage en situation de non pauvreté des femmes est le double de celui des hommes.

Figure 27: Impact de plus de deux chocs selon le sexe



En somme, l'analyse de l'effet des chocs sur les migrants révèle que les non migrants des milieux ruraux sont les plus touchés quelque soit le type de choc. La même analyse qui distingue le sexe masculin du sexe féminin montre que les hommes sont plus impactés que les femmes. Les migrants du milieu rural vers le milieu urbain sont les plus affectés. On constate également, qu'en général les migrants de milieu rural vers le milieu urbain sont plus touchés par les chocs que ceux qui quittent les villes pour aller en milieu rural.

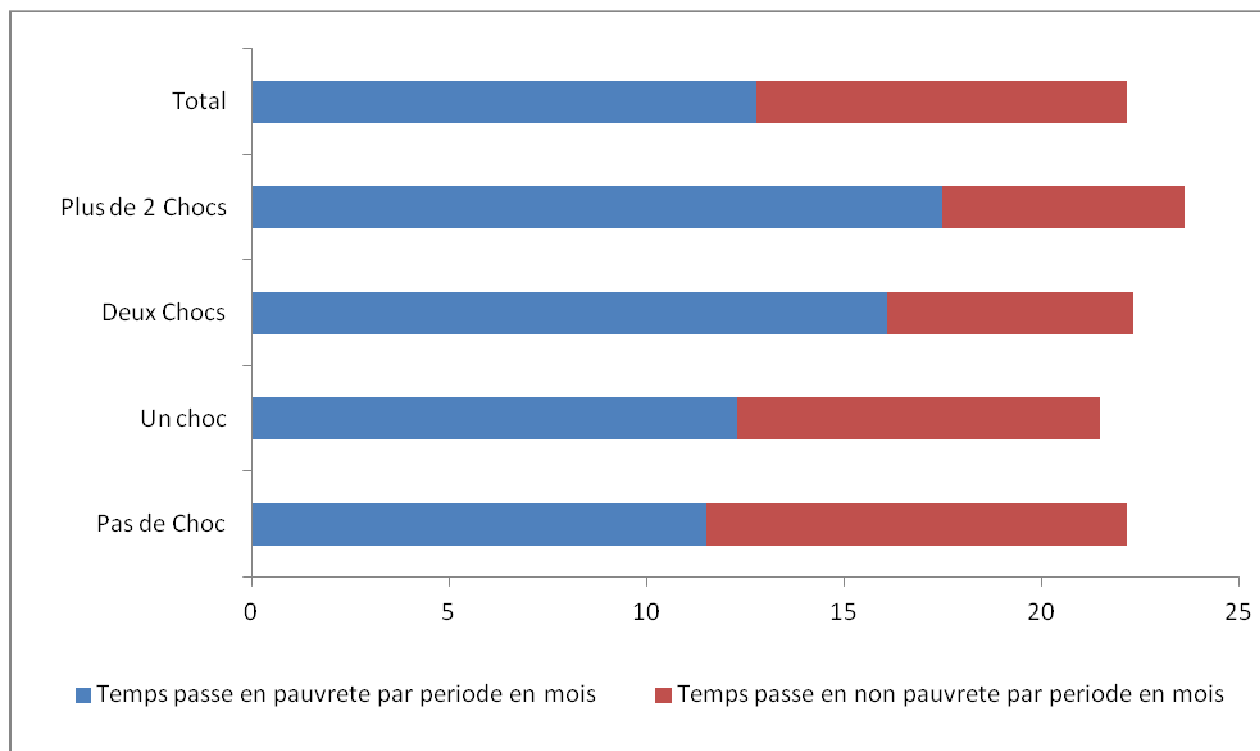
### IX. Comparaison du degré d'amélioration (plus ou moins rapide) du développement humain entre les individus ayant connu des chocs et ceux qui n'en n'ont pas connu

De façon globale, 60,5% du temps ont été passé en pauvreté et la génération d'avant 1954 est celle qui a passé plus de temps (69%) dans la pauvreté comparativement aux autres générations. La plus jeune génération (celle d'après 1978) a passé moins de temps (40,7%) que les autres dans la pauvreté. La proportion de temps passé en pauvreté décroît avec la génération lorsqu'on passe de la plus ancienne à la plus jeune.

La proportion de temps passé dans la pauvreté croit également avec le nombre de chocs subis. En effet, le degré d'amélioration du développement est plus élevé chez les individus n'ayant pas subi de chocs. Environ 55,3% de temps ont été passé dans la pauvreté par les individus qui n'ont pas subi de chocs alors

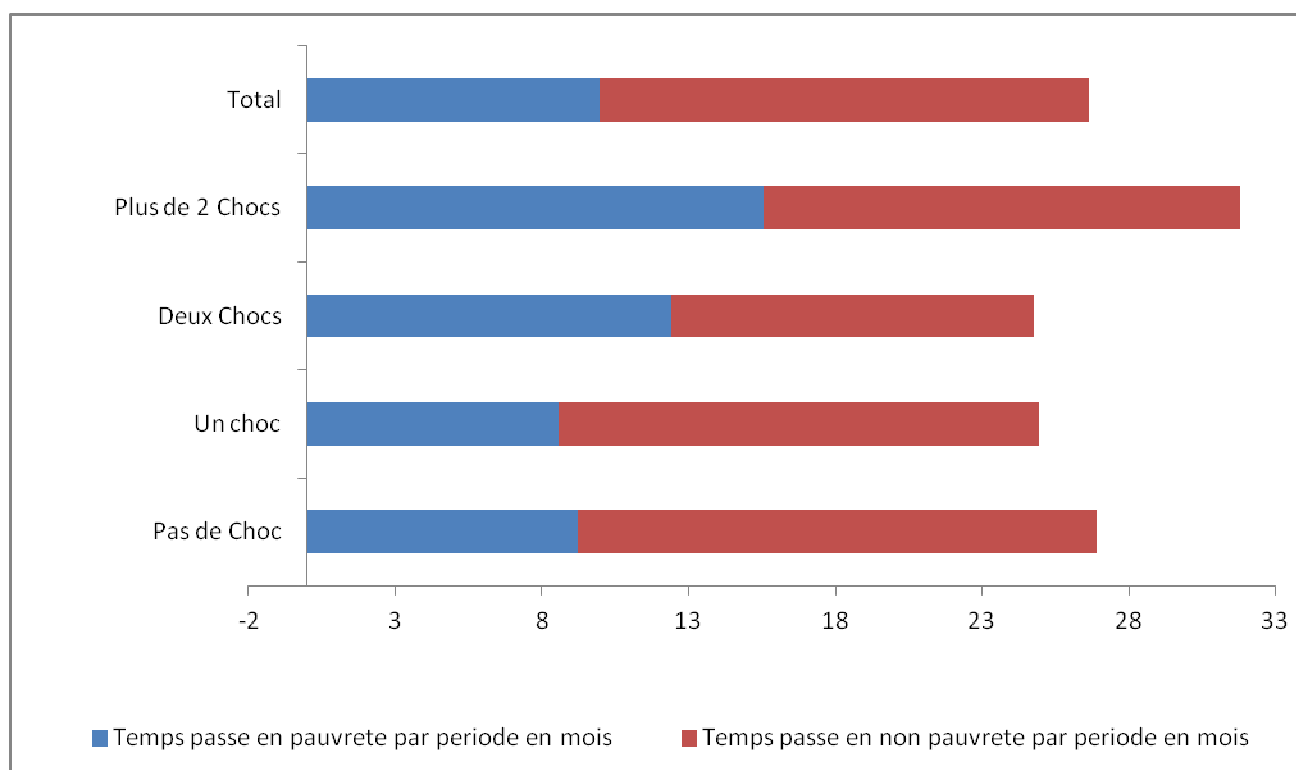
que chez ceux qui ont subi au moins un choc, le degré d'amélioration du développement humain est plus faible. Les individus qui ont subi un choc ont passé 62,4% de temps dans la pauvreté alors que les individus qui ont subi deux chocs en ont passé 73,1%. Ceux qui ont subi plus de deux chocs ont passé 72,8% de temps dans la pauvreté.

Figure 28: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis



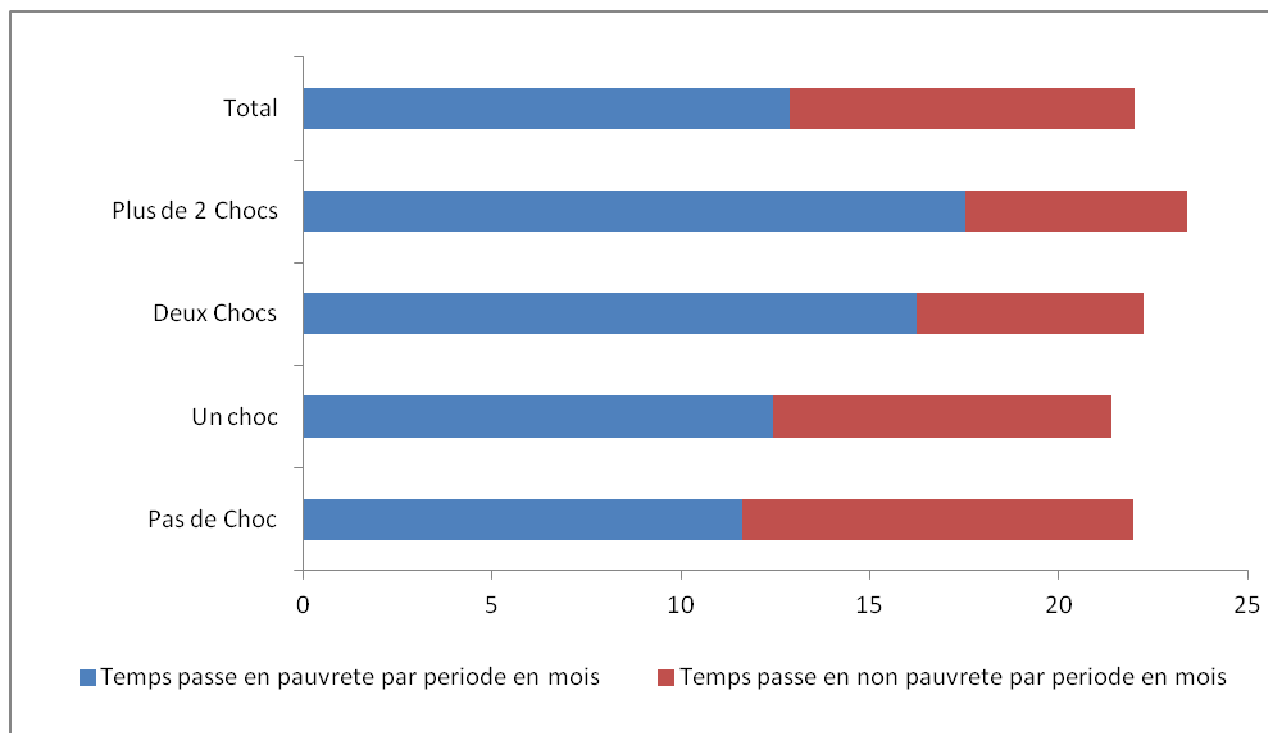
On peut remarquer que les trois périodes de contraction ne concernent que la plus jeune génération qui a passé 34,6% du temps en pauvreté. Ceux qui n'ont pas subi de chocs ont passé en moyenne 31,2% de temps dans la pauvreté alors que ceux qui ont subi au moins un choc en ont passé plus. En effet, les individus qui ont subi un seul choc ont passé 43,9% de temps dans la pauvreté et une proportion de 45,7% de temps est passée en pauvreté par ceux qui ont subi deux chocs. Contrairement à ceux qui ont subi deux chocs, les individus qui ont subi plus de deux chocs ont passé en moyenne 44,1% de leur temps en pauvreté.

Figure 29: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et trois périodes de contraction



Pour ce qui est de plus de quatre périodes de contraction, 61,5% en moyenne de temps a été passé dans la pauvreté. La génération d'avant 1954 est celle qui a passé la plus grande proportion de temps (69%) dans la pauvreté. Lorsqu'on passe de la plus ancienne génération (avant 1954) à la plus jeune génération (après 1978), on peut constater que la proportion de temps passé dans la pauvreté décroît. Lorsque le nombre de contractions économiques dépasse quatre, les anciennes générations sont plus concernées. Lorsqu'on analyse en fonction du nombre de chocs subis, on peut faire également le constat que les individus qui n'ont pas subi de chocs passent moins de temps en pauvreté que ceux qui en ont subi. Environ 56,3% de temps a été passé e pauvreté par les individus qui n'ont pas subi de chocs alors que ceux qui ont subi un choc en ont passé 63,2%. Les individus qui ont subi deux chocs et plus de chocs ont passé respectivement 74,2% et 73,7% de leur temps dans la pauvreté.

Figure 30: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et plus de quatre périodes de contraction



De façon globale, la proportion de temps passé dans la pauvreté augmente avec le nombre de chocs subis par les individus et avec le nombre de contractions économiques. Le degré d'amélioration du développement humain diminue lorsque le nombre de chocs subis augmente.

## X. l'itinéraire de pauvreté intra générationnelles

L'annexe 10 met en évidence l'itinéraire des générations en fonction de leur changement de statut dans la pauvreté et selon le nombre de périodes de contraction économique.

### X.1. Itinéraire selon plus de 4 périodes de contraction économique

Avec plus de 4 périodes de contraction économique, les cas d'entrée en pauvreté sont estimés à 1,4% et les sorties à 1,7. Dans 96,9% des cas, il n'y a pas eu de changement de statut. Parmi les individus qui ont connu plus de 4 périodes de contraction économique, on distingue quatre générations : l'enfance, la jeunesse, l'adulte et la vieillesse.

#### X.1.1. les jeunes

Parmi les jeunes non pauvres, 5% ont été non pauvres à l'enfance et donc n'ont pas connu de changement de statut, et 1,1% ont été en pauvreté transitoire à leur enfance dont 0,1% qui sont sortis de la pauvreté. Les jeunes non pauvres n'ont jamais été en situation de pauvreté chronique à leur enfance.

Les jeunes en situation de pauvreté transitoire sont constitués majoritairement de jeunes qui ont été pauvres chroniques à leur enfance (2,3% des cas). Les jeunes en pauvreté transitoire qui ont l'ont été aussi à leur enfance représente 1,3% des cas et ceux qui ont été non pauvres 1,8%. Ces jeunes sont entrés dans la pauvreté avec une proportion 0,2% des cas. Cependant, 0,2% des sorties en situation d' pauvreté concernent les jeunes qui à leur enfance ont été non pauvres ou en pauvreté transitoire.

S'agissant des jeunes en pauvreté chronique, la majorité était constituée des pauvres chroniques à leur enfance (3,7%) des cas. Aucun de ces jeunes n'était non pauvre à son enfance. Parmi les cas d'entrée en pauvreté, 0,1% des jeunes étaient des pauvres transitoires à leur enfance et sont devenus pauvres chroniques.

### **X.1.2. les adultes**

Au niveau des adultes qui sont non pauvres, ceux qui n'ont jamais été pauvres représentent 9,9% des cas et sont majoritaires. Ceux qui ont été pauvres chroniques puis transitoires représentent 6,4% des cas. Ces derniers représentent à 0,3% les cas de sorties de la pauvreté.

Les adultes en pauvreté transitoire quant à eux, sont principalement constitués d'adultes qui ont été pauvres chroniques à leur enfance devenus pauvres transitoires à leur jeunesse (1,9% des cas). Ces adultes n'ont pas connu de changement de statut sauf ceux qui ont été pauvres chronique à l'enfance puis transitoire à la jeunesse qui représentent 0,1% des cas d'entrée dans la pauvreté et 0,1% des cas de sortie.

Les adultes en situation de pauvreté chronique représentent X% des cas rencontrés. Parmi eux, ceux qui ont toujours été pauvres chroniques représentent 17,1% des cas et n'ont pas connu de changement de statut. Aucun d'eux n'a été non pauvres, ni à l'enfance, ni à la jeunesse. Ceux qui ont été pauvres transitoires à la jeunesse ont connu des changements de statut soit entrée ou sortie en pauvreté avec 0,1% des cas pour chaque catégorie.

### **X.1.3. les vieux**

Chez les vieux non pauvres, les individus qui ont été non pauvres à l'âge adulte, pauvres transitoires à la jeunesse et pauvres chroniques à leur enfance représentent 4,2% des cas. Ces derniers représentent 0,1% des cas de changement de statut par une sortie en situation de pauvreté. Les vieux qui n'ont jamais été pauvres au cours de leur vie représentent 4% des cas. Les vieux en pauvreté chronique sont principalement composés de vieux qui ont toujours été pauvres chroniques. Ces derniers représentent 10,8% des cas et non jamais connu de changement de statut. Ceux qui ont été pauvres transitoires à l'âge

adulte et à la jeunesse et pauvres chroniques à l'enfance (1,7% des cas) ont connu avec 0,1% des cas une entrée et une sortie en pauvreté.

## **X.2. Itinéraire selon 3 périodes de contraction économique**

Les individus qui sont touchés que par trois périodes de contraction économique sont des jeunes. Les jeunes non pauvres représentent 52,1% des cas et parmi eux, ceux qui n'ont jamais été pauvres n'ont jamais connu de changement de statut. Par contre ceux qui ont été pauvres transitoires à leur enfance représentent 0,5% des cas de sortie en pauvreté. Aucun d'eux n'a été pauvres chronique à son enfance.

Les jeunes en pauvreté transitoire ont connu beaucoup de changement de statut. En effet, ceux qui ont été non pauvres à la jeunesse représentent 0,6% des cas d'entrée en pauvreté et 0,2% des cas de sortie. Ceux qui ont été pauvres chroniques à l'enfance représentent 0,8% des cas de sortie.

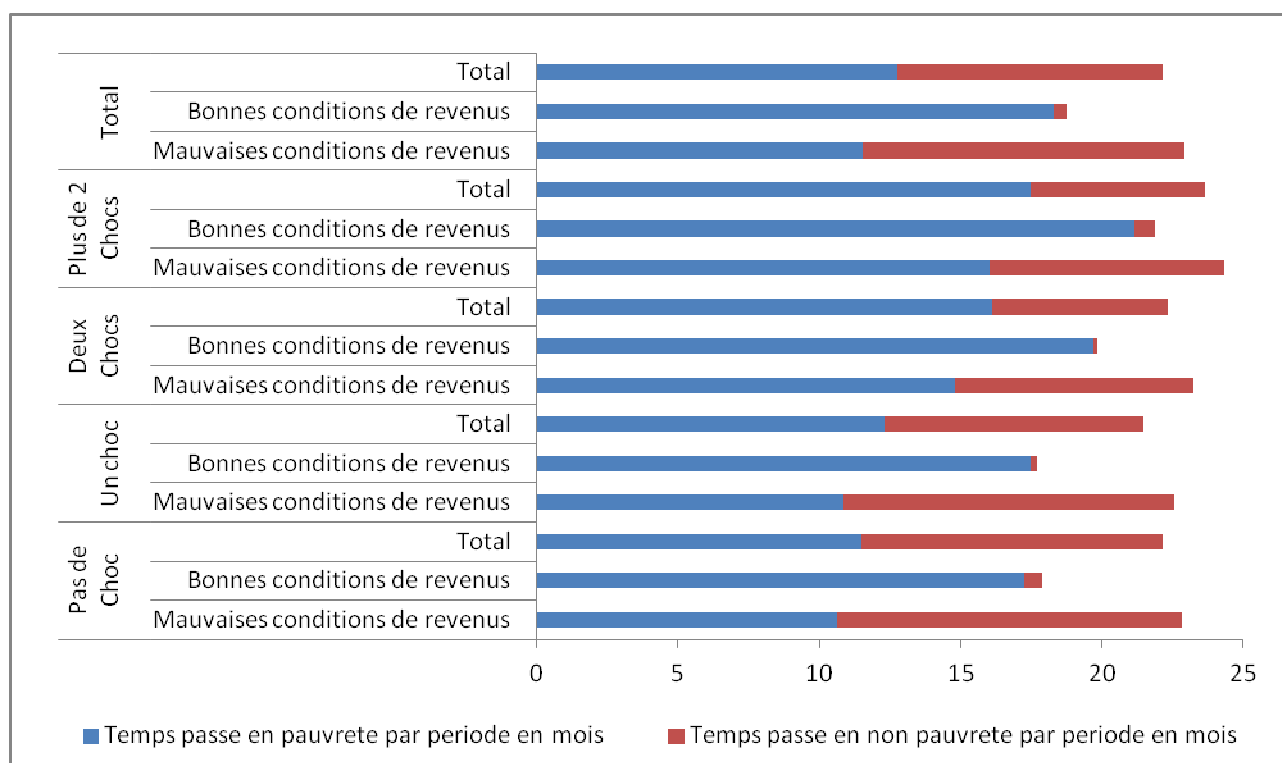
Les jeunes pauvres chroniques qui l'ont toujours été représentent 15,2% des cas qui n'ont jamais connu de changement. Ceux qui ont été pauvres transitoires à leur enfance représentent 0,3% des cas de sortie en pauvreté et 1,3% des cas d'entrée.

## **XI. Les interrelations entre les dimensions monétaires et non monétaires du développement humain pendant le choc et durant la période de récupération**

Cette analyse s'intéresse aux interrelations entre les dimensions monétaires et non monétaires du développement humain pendant le choc et durant la période de récupération.

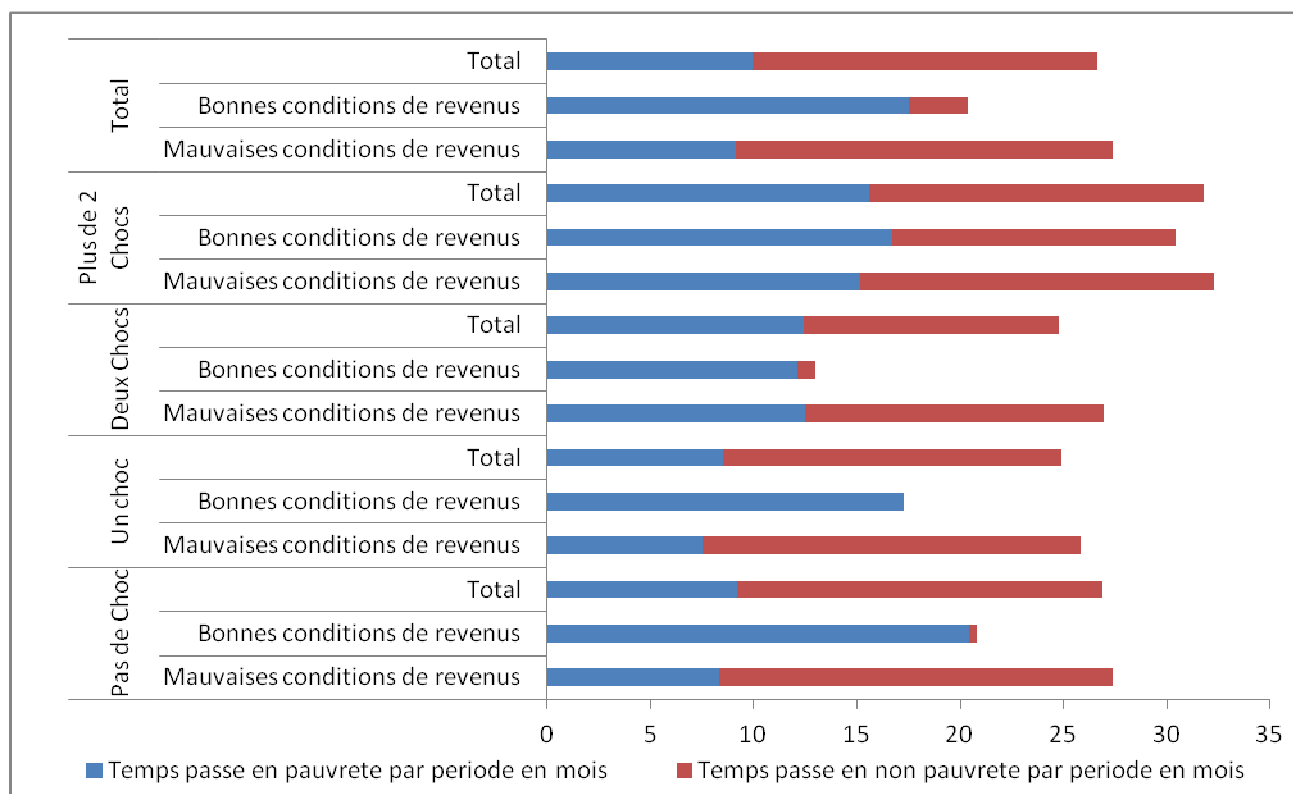
Dans l'ensemble 61% de temps en moyenne a été passé dans la pauvreté et 80% de temps a été passé dans la pauvreté par ceux qui ont de bonnes conditions de revenus alors 56% de temps a été passé par les individus ayant de mauvaises conditions de revenus. On remarque également que ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus passent moins de temps en pauvreté que ceux dont les conditions de revenus sont bonnes. Cette analyse est valable quelque soit le nombre de chocs subis mais ceux qui ont subi plus de chocs passent plus de temps dans la pauvreté que ceux qui n'en subissent pas ou en subissent moins.

**Figure 31: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis et les conditions du revenu**



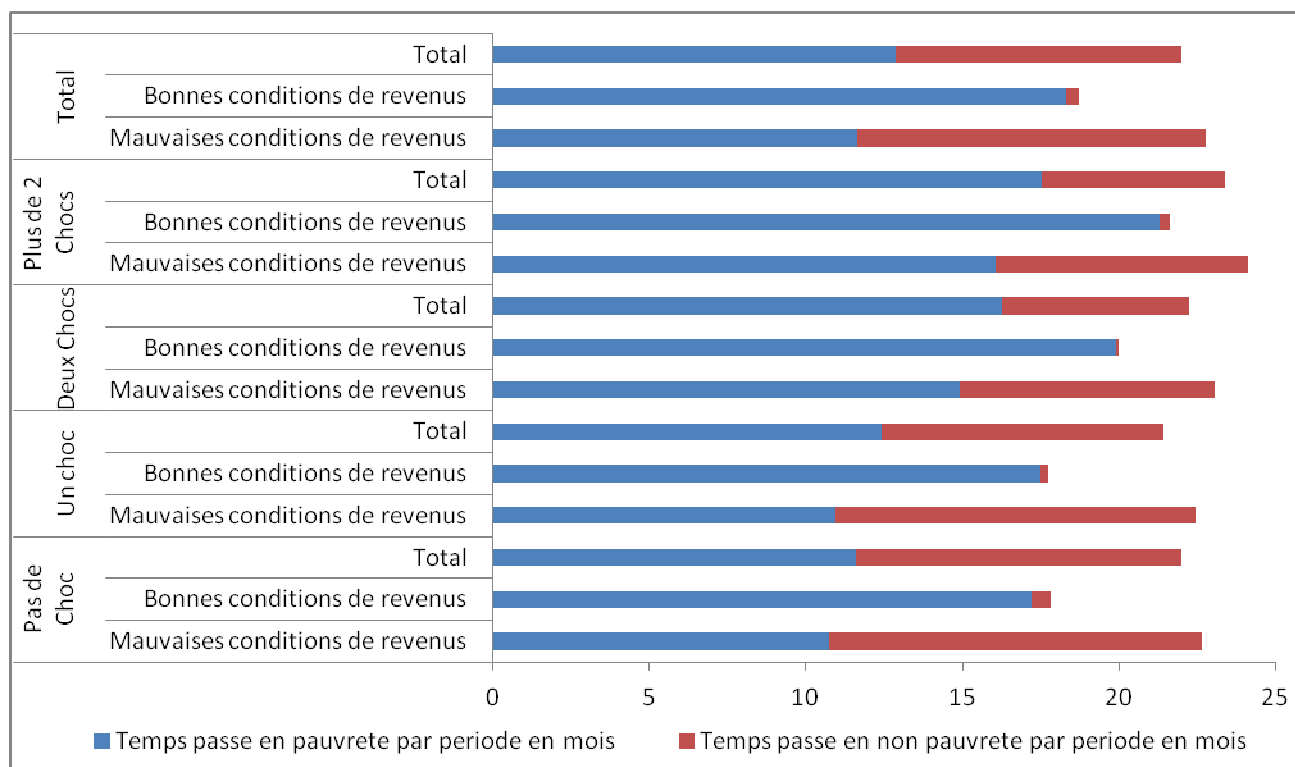
En s'intéressant à la catégorie de trois périodes de contraction économique, on peut remarquer qu'en moyenne, 35% de temps a été passé par les individus dans la pauvreté et ceux qui ont de bonnes conditions de revenus en ont passé plus (49%) que ceux dont les conditions de revenus sont mauvaises (33%). Par rapport au nombre de chocs subis, ceux qui n'ont pas subi de chocs ou en subissent moins passent plus de temps dans la pauvreté que ceux qui en subissent plus. En effet, ceux qui n'ont pas subi de chocs passent en moyenne 31% de leur temps dans la pauvreté et ceux qui ont de bonnes conditions de revenus dans cette catégorie en ont passé 58% contrairement à ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus (29%). Dans la catégorie de ceux qui ont subi plus de deux chocs, la proportion de temps passé par les individus ayant de mauvaises conditions de revenus est plus élevée (49%) que ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus. D'ailleurs, c'est la seule catégorie où on remarque que ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus passent plus de temps dans la pauvreté que ceux dont les revenus sont meilleurs.

Figure 32: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis, les conditions du revenu et trois périodes de contraction



Dans la catégorie de plus de quatre périodes de contraction, 61% de temps a été passé par les individus dans la pauvreté et plus de temps (81%) a été passé par les individus ayant de bonnes conditions de revenus comparativement à ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus. Ceux qui n'ont pas subi de chocs passent en moyenne 56% de leur temps dans la pauvreté et 78% de temps est passé dans la pauvreté par ceux qui ont de bonnes conditions de revenus. Les individus qui ont subi au moins un choc et qui ont de bonnes conditions de revenus passent plus de 80% de leur temps dans la pauvreté. En effet cette proportion est de 81% pour ceux qui ont subi un choc et respectivement de 87% et 81% pour ceux qui ont subi deux chocs et plus de deux chocs.

Figure 33: Temps passé en pauvreté et non pauvreté selon le nombre de chocs subis, les conditions du revenu et quatre périodes de contraction



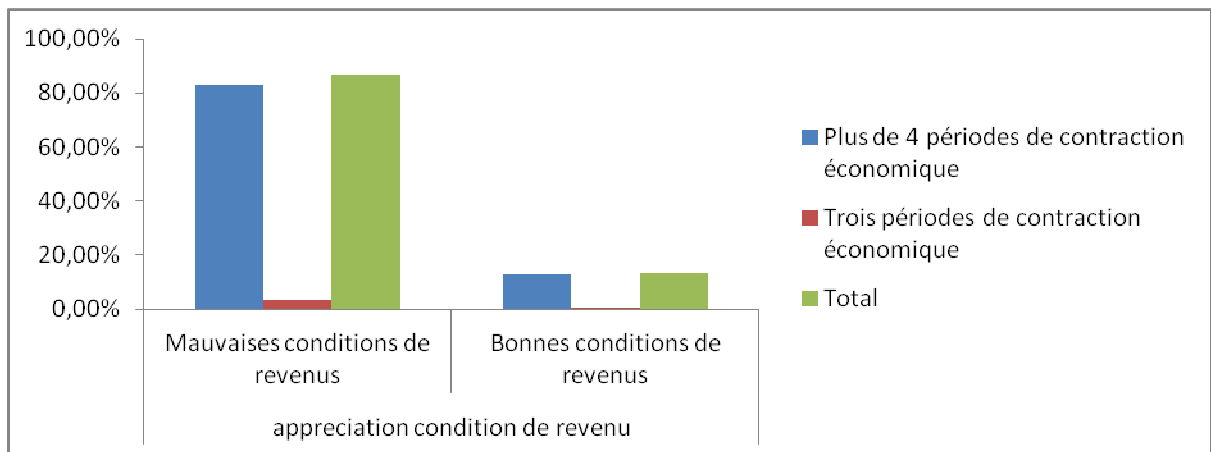
## XII. L'impact des chocs en fonction des conditions de revenus sur les périodes de contraction économique et sur le statut de pauvreté

### XII.1. effets sur les périodes de contraction économique

Le tableau met en évidence l'impact des chocs sur la fréquence des contractions économiques et selon les conditions de revenus.

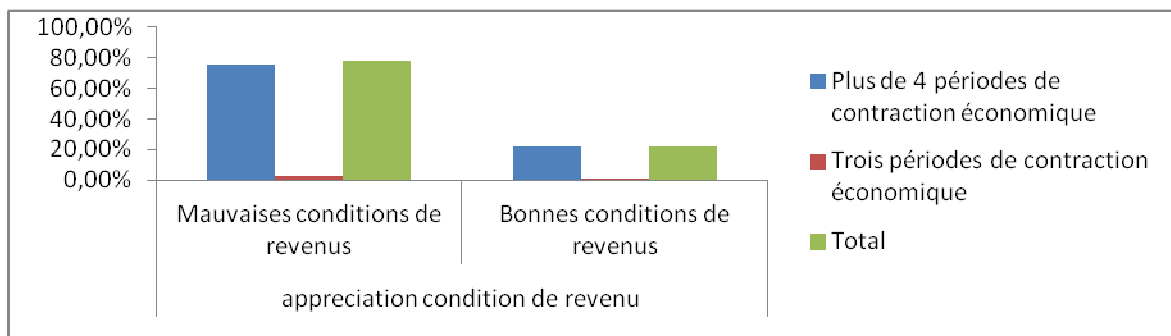
Sans qu'aucun choc ne survienne, les périodes de contraction économique sont beaucoup plus fréquentes quand les conditions de revenus sont mauvaises avec 86,8% des cas pour seulement 13,2% quand les conditions sont bonnes. Quelque soit les conditions de revenus, 96,1% des cas connaissent plus de 4 périodes de contraction économique avec 83,2% qui ont de mauvaises conditions de revenus et 12,9% en ont de bonnes. Seuls 3,9% ont connu trois périodes de contraction économique.

Figure 34 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus



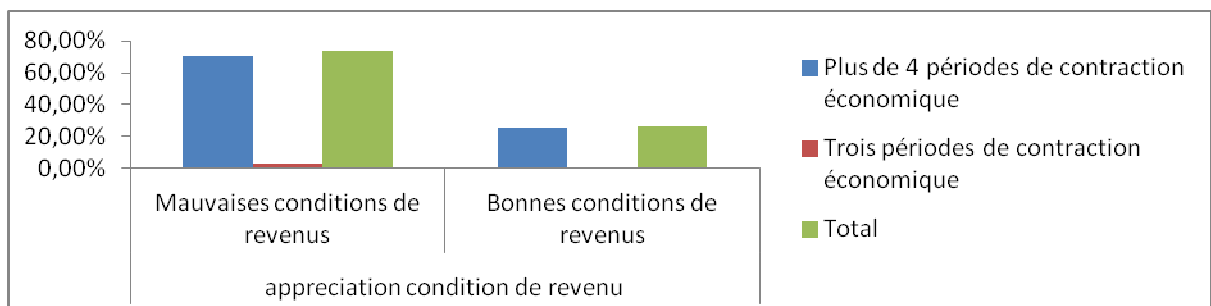
Après un choc subi, la survenance de plus de 4 périodes de contraction économique augmente au détriment des trois périodes de contractions et passent de 96,1% lorsqu'il n'y a pas de choc à 97,2% suite à un choc. Cependant, elles n'augmentent qu'en cas de bonnes conditions de revenus passant de 12,9% à 21,8% suite à un choc, mais diminuent en cas de mauvaises conditions de revenus. La survenue de trois périodes de contraction économique diminue en cas de mauvaises conditions de revenus, mais reste inchangée en cas de bonnes conditions de revenus.

Figure 35 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à un choc



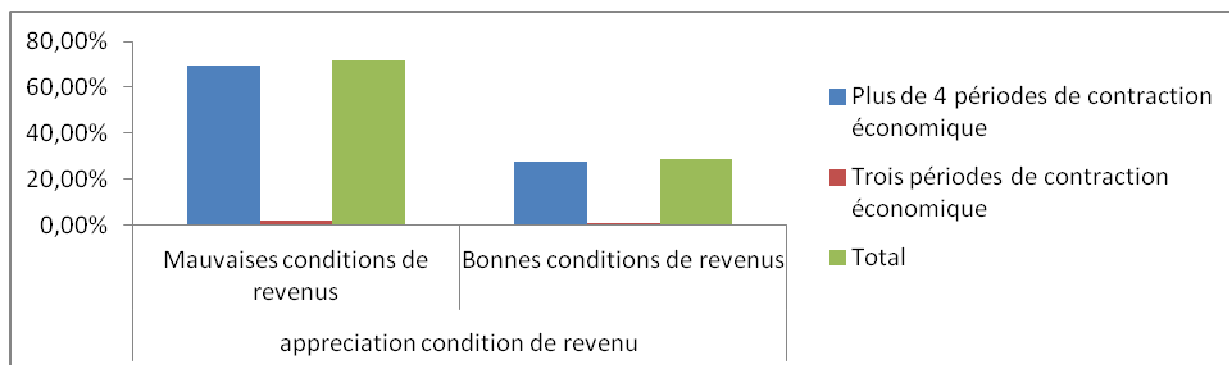
En passant à deux chocs, la survenance de plus de 4 périodes de contraction économique augmente en cas de bonnes conditions de revenus mais diminue toujours en cas de mauvaises conditions de revenus. Par contre, la survenance de trois périodes de contraction économique augmente quelque soit les conditions de revenus.

Figure 36 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à deux chocs



Suite à plus de deux chocs, la survenance de plus de 4 périodes de contraction économique augmente encore en cas de bonnes conditions de revenus et diminue encore au cas contraire. On observe le même phénomène pour la survenance de trois périodes de contraction économique. En résumé, plus il ya de chocs subis, plus les périodes de contractions sont fréquentes si les conditions de revenus sont bonnes et moins elles le sont en cas de mauvaises conditions de revenus.

**Figure 37 : fréquence des périodes de contraction économique selon les conditions de revenus suite à plus de deux chocs**

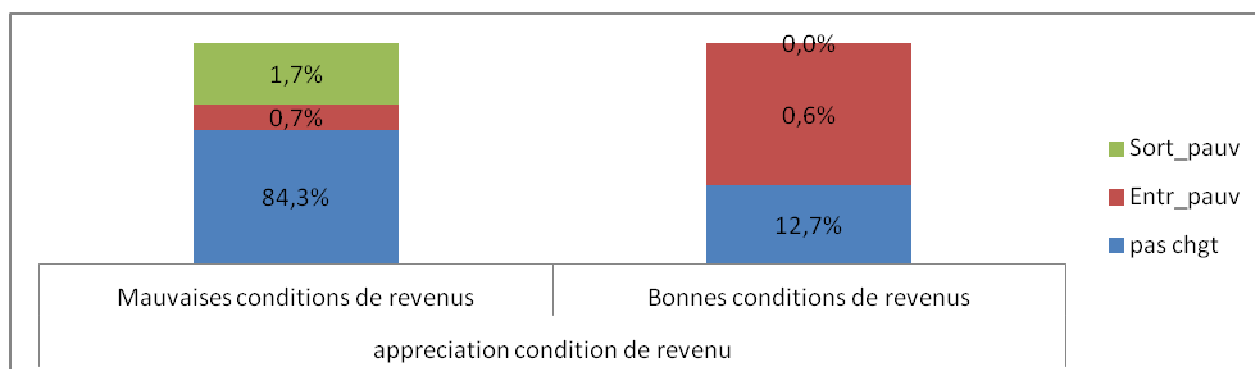


## XII.2. L'impact des chocs sur le statut de pauvreté

Ce tableau nous permet d'analyser le changement de statut dans la pauvreté selon le nombre de chocs subis et les conditions de revenus.

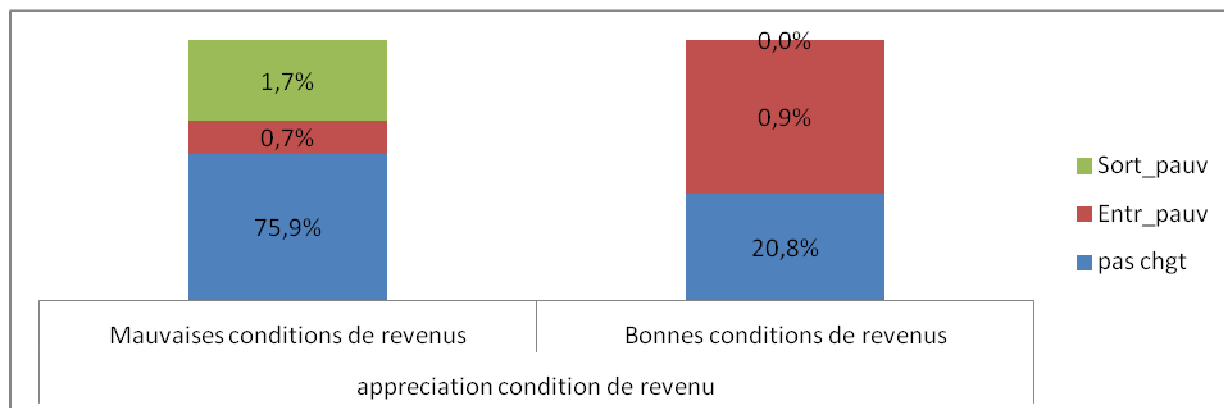
Parmi les individus qui n'ont pas subis de choc, 86,7% ont de mauvaises conditions de revenus alors que seuls 13,3% ont de bonnes conditions de revenus. Dans ce même groupe d'individus, 97,0% n'ont pas connu de changement de statut dans la pauvreté ; 1,2% sont devenus pauvre et 1,8% sont sortis de la pauvreté. Sur ces entrées en statut de pauvreté, la majorité (0,7%) a de mauvaises conditions de revenus. La proportion d'individus qui sont sortis du statut de pauvreté est nulle chez ceux qui ont de bonnes conditions de revenus.

**Figure 38 : fréquence des changements de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus**



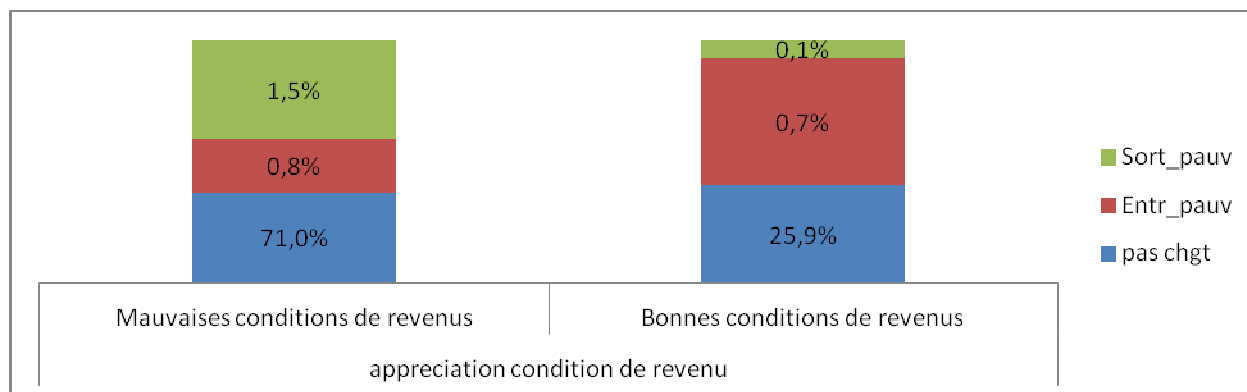
Au sein des individus qui ont subis un choc, 78,3% ont de mauvaises conditions de revenus ; et parmi ces derniers, 1,7% sont sortis de la pauvreté tandis que 0,7% sont devenus pauvres. Les 75,9% restants n'ont pas connu de changement de statut. Chez les individus qui ont de bonnes conditions de revenus, 0,9% sont devenus pauvres. Le reste n'ont pas connu de changement de statut.

Figure 39 : changements de statut dans la pauvreté suite à un choc et selon les conditions de revenus



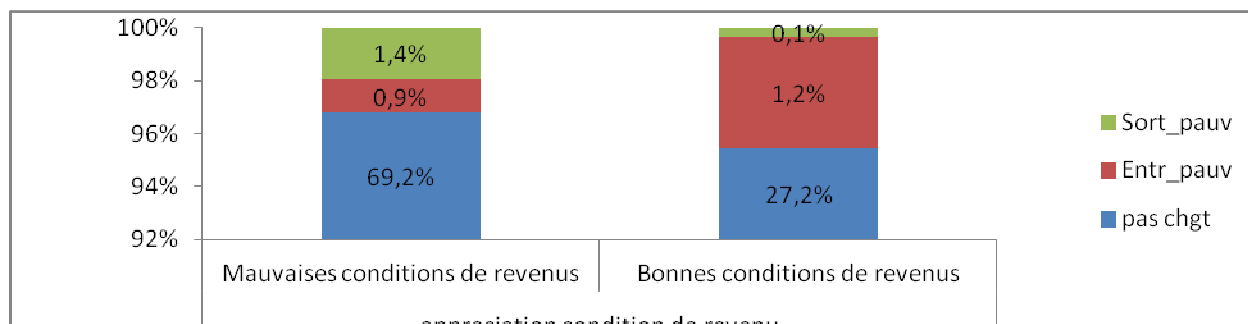
La catégorie de ceux qui ont subis deux chocs est constituée à 26,7% d'individus qui ont de bonnes conditions de revenus. Cette proportion est supérieure à celles des catégories précédentes. La proportion de ceux qui sont devenus pauvres est plus grande chez les individus qui ont de mauvaises conditions de revenus (0,8%). A la lecture de ce tableau, il y a autant d'entrées en statut pauvreté que de sorties (1,5%).

Figure 40 : changement de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus à la survenance de deux chocs



Dans le groupe des individus qui ont subis plus de deux chocs, 71,5% ont de mauvaises conditions de revenus. Parmi eux, 0,9% sont devenus pauvres tandis que 1,4% sont sortis de la pauvreté. La proportion des individus qui ont de bonnes conditions de revenus et qui sont devenus pauvres est de 1,2%.

Figure 41 : changement de statut dans la pauvreté selon les conditions de revenus après plus de deux chocs subis



Plus il y a de chocs subis, plus la proportion d'individus qui ont de bonnes est élevée.

Pour les individus qui ont de mauvaises conditions de revenus, les proportions d'entrées et de sorties de la pauvreté en cas de choc sont les mêmes en cas de non choc. Par contre, pour les individus qui ont de bonnes conditions de revenus la proportion des entrées en situation de pauvreté augmente et passe de 0,6% à 0,9%.

En passant à deux chocs, la proportion des entrées en pauvreté augmente chez les individus qui ont de mauvaises conditions de revenus et diminue chez ceux qui en ont de bonnes. La proportion des sorties en pauvreté des individus qui ont de mauvaises conditions de revenus diminue aussi.

En passant à plus de deux chocs, la proportion des entrées en pauvreté augmente pour tous conditions de revenus, et celle des sorties diminue pour ceux qui ont de mauvaises conditions de revenus.

Ce tableau nous permet de conclure que les individus qui ont de mauvaises conditions de revenus sont plus vulnérables aux chocs. La proportion de changement de statut est plus grande chez ces derniers. Plus ils subissent de chocs, plus ils ont de chances de devenir pauvres, et moins ils ont de chances de sortir de la pauvreté. Cependant le fait qu'ils subissent un seul choc a le même impact sur leur changement de statut de pauvreté que s'ils n'en subissent pas.

Pour ceux qui ont de bonnes conditions de revenus, le fait de subir un choc augmente les entrées dans la pauvreté. Leur proportion de changement de statut est plus élevée lorsqu'ils subissent plus de deux chocs.

## Conclusion

## Annexes

### Annexe 1 : Proportion temps passe en pauvreté en classe \* Chocs subis \* DATE DE NAISSANCE

DATE DE NAISSANCE			Chocs subis				Total
			Pas de Choc	Un choc	Deux Chocs	Plus de 2 Chocs	
1918-1928	Proportion temps passe	M25%t_p	2,1%				2,1%
	en pauvreté en classe	25a49%t_p	29,1%				29,1%
		50a74%t_p	9,2%	3,5%			12,8%
		75a99%t_p	2,1%	2,8%			5,0%
		Tjr_pauv	28,4%	4,3%	1,4%	17,0%	51,1%
	Total		70,9%	10,6%	1,4%	17,0%	100,0%
1929-1938	Proportion temps passe	Jamais_p	11,3%	,3%		,4%	11,9%
	en pauvreté en classe	M25%t_p	3,7%			,1%	3,8%
		25a49%t_p	8,0%	,9%		,1%	9,0%
		50a74%t_p	4,6%	,6%		4,5%	9,6%
		75a99%t_p	6,3%	3,3%	,1%	1,2%	10,9%
		Tjr_pauv	29,5%	7,7%	8,4%	9,0%	54,7%
Total		63,3%	12,8%	8,6%	15,3%	100,0%	
1939 A 1948	Proportion temps passe	Jamais_p	12,2%	3,0%	,8%	,7%	16,8%
	en pauvreté en classe	M25%t_p	3,0%	,8%	,2%		4,0%
		25a49%t_p	7,5%	1,5%	1,2%	,0%	10,2%
		50a74%t_p	8,8%	2,3%	2,4%	1,0%	14,5%
		75a99%t_p	5,2%	1,3%	2,7%	1,0%	10,2%
		Tjr_pauv	28,8%	5,9%	6,3%	3,4%	44,3%
Total		65,5%	14,7%	13,6%	6,2%	100,0%	
1949 A 1958	Proportion temps passe	Jamais_p	14,0%	2,1%	1,4%	,3%	17,8%
	en pauvreté en classe	M25%t_p	2,6%	,5%	,4%	,2%	3,8%
		25a49%t_p	6,0%	1,4%	,8%	,5%	8,6%
		50a74%t_p	7,7%	2,0%	2,3%	,8%	12,7%
		75a99%t_p	6,9%	2,5%	1,1%	,6%	11,0%
		Tjr_pauv	20,9%	9,2%	9,7%	6,3%	46,0%
Total		58,0%	17,7%	15,6%	8,7%	100,0%	

1959 A 1968	Proportion temps passe en pauvrete en classe	Jamais_p	12,8%	3,5%	,7%	1,1%	18,0%	
		M25%t_p	3,7%	1,0%	,6%	,7%	6,0%	
		25a49%t_p	6,6%	3,1%		1,1% ,8%	11,6%	
		50a74%t_p	6,1%	4,1%		1,6%	1,3%	13,1%
		75a99%t_p	5,1%	3,1%		1,0%	1,4%	10,5%
		Tjr_pauv	23,3%	8,3%		5,7%	3,4%	40,7%
		Total	57,6%	23,1%		10,7%	8,6%	100,0%
1969 A 1978	Proportion temps passe en pauvrete en classe	Jamais_p	21,3%	5,2%	,8%	2,1%	29,4%	
		M25%t_p	2,9%	1,2%	,4%	,5%	4,9%	
		25a49%t_p	3,6%	1,9%	,5%	,8%	6,8%	
		50a74%t_p	5,6%	3,8%		1,6%	1,5%	12,5%
		75a99%t_p	4,6%	2,2%	,9%	,5%		8,2%
		Tjr_pauv	18,8%	7,5%		5,8%	6,1%	38,1%
		Total	56,8%	21,8%		10,1%	11,4%	100,0%
1979 A 1988	Proportion temps passe en pauvrete en classe	Jamais_p	32,4%	9,4%		1,5% ,7%	44,0%	
		M25%t_p	2,5%	2,6%	,4%		5,5%	
		25a49%t_p	2,9%	4,0%	,1%		,4%	7,4%
		50a74%t_p	3,4%	2,9%		1,9% ,5%		8,8%
		75a99%t_p	5,1%	3,1%		1,4%	1,5%	11,1%
		Tjr_pauv	12,0%	3,0%		4,5%	3,7%	23,3%
		Total	58,3%	25,0%		9,8%	6,8%	100,0%
1989 A 1998	Proportion temps passe en pauvrete en classe	Tjr_pauv				44,4%	55,6%	100,0%
		Total				44,4%	55,6%	100,0%

Source : LARTES

Annexe 2 : Répartition de la population enquêtée par état de pauvreté et selon le nombre de chocs subis

		Chocs subis				Total
		Pas de Choc	Un choc	Deux Chocs	Plus de 2 Chocs	
1918-1928	pauvre transitoire	42,50%	6,30%	0,00%	0,00%	49,00%
	pauvre chronique	28,40%	4,30%	1,40%	17,00%	51,10%
	Total	70,90%	10,60%	1,40%	17,00%	100,00%
1929-1938	non pauvre	11,30%	0,30%		0,40%	11,90%
	pauvre transitoire	22,60%	4,80%	0,10%	5,90%	33,30%
	pauvre chronique	29,50%	7,70%	8,40%	9,00%	54,70%
Total	63,30%	12,80%	8,60%	15,30%	100,00%	
1939-1948	non pauvre	12,20%	3,00%	0,80%	0,70%	16,80%
	pauvre transitoire	24,50%	5,90%	6,50%	2,00%	38,90%
	pauvre chronique	28,80%	5,90%	6,30%	3,40%	44,30%
Total	65,50%	14,70%	13,60%	6,20%	100,00%	
1949-1958	non pauvre	14,00%	2,10%	1,40%	0,30%	17,80%
	pauvre transitoire	23,20%	6,40%	4,60%	2,10%	36,10%
	pauvre chronique	20,90%	9,20%	9,70%	6,30%	46,00%
Total	58,00%	17,70%	15,60%	8,70%	100,00%	
1959-1968	non pauvre	12,80%	3,50%	0,70%	1,10%	18,00%
	pauvre transitoire	21,50%	11,30%	4,30%	4,20%	41,20%
	pauvre chronique	23,30%	8,30%	5,70%	3,40%	40,70%
Total	57,60%	23,10%	10,70%	8,60%	100,00%	
1969-1978	non pauvre	21,30%	5,20%	0,80%	2,10%	29,40%
	pauvre transitoire	16,70%	9,10%	3,40%	3,30%	32,40%
	pauvre chronique	18,80%	7,50%	5,80%	6,10%	38,10%
Total	56,80%	21,80%	10,10%	11,40%	100,00%	
1979-1988	non pauvre	32,40%	9,40%	1,50%	0,70%	44,00%
	pauvre transitoire	13,90%	12,60%	3,80%	2,40%	32,80%
	pauvre chronique	12,00%	3,00%	4,50%	3,70%	23,30%
Total	58,30%	25,00%	9,80%	6,80%	100,00%	
1989-1998	non pauvre	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	pauvre transitoire	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	pauvre chronique	0,00%	0,00%	44,40%	55,60%	100,00%
Total	0,00%	0,00%	44,40%	55,60%	100,00%	

Source : LARTES

Annexe 3 : Tableau sur la répartition de la trajectoire des individus suivant le nombre chocs subis, le niveau d'instruction et le temps passé dans un état de pauvreté

CHOC	Niveau instruction maxi atteint	Temps passe en non pauvreté en mois	Temps passé en pauvreté en mois	Proportion temps passe en pauvreté
Un choc	Non scolarisé	6,3	15,2	75%
	Primaire	12,3	9,2	44%
	Professionnel	15,8	4,2	31%
	secondaire1	13,8	7,0	44%
	secondaire2	16,3	6,3	38%
	Supérieur	19,7	3,1	29%
	Total	9,3	12,2	62%
Deux Chocs	Non scolarisé	4,8	17,5	80%
	Primaire	9,9	11,6	59%
	Professionnel	11,5	7,4	43%
	secondaire1	9,9	13,9	52%
	secondaire2	13,1	8,8	39%
	Supérieur	19,0	5,1	26%
	Total	6,3	16,0	73%
Plus de 2 Chocs	Non scolarisé	4,3	19,4	80%
	Primaire	10,3	13,1	56%
	Professionnel	1,0	13,3	99%
	secondaire1	12,7	12,4	48%
	secondaire2	9,7	12,2	52%
	Supérieur	10,5	16,5	54%
	Total	6,2	17,5	73%
Total	Non scolarisé	5,4	16,9	78%
	Primaire	11,4	10,4	49%
	Professionnel	12,8	6,2	42%
	secondaire1	12,6	9,8	47%
	secondaire2	14,3	8,0	41%
	Supérieur	18,3	5,3	32%
	Total	7,7	14,5	67%

Source : LARTES

Annexe 4 : Tableau sur la répartition de la trajectoire des individus suivant le nombre chocs subis, le niveau d'instruction le temps passé dans un état de pauvreté et le sexe

CHOC	Niveau instruction maximum atteint	Sexe	Temps passé en non pauvreté en mois	Temps passé en pauvreté en mois	Proportion temps passé en pauvreté
Un choc	Non scolarisé	Masculin	4,63	16,41	83%
		Féminin	7,63	14,14	68%
		Total	6,3	15,15	75%
	primaire	Masculin	10,71	11,25	57%
		Féminin	13,79	7,25	31%
		Total	12,31	9,18	44%
	professionnel	Masculin	15,06	0	68%
		Féminin	16	5,3	22%
		Total	15,81	4,23	31%
	secondaire1	Masculin	12,17	8,27	57%
		Féminin	15,47	5,73	29%
		Total	13,77	7,03	44%
	secondaire2	Masculin	16,17	5,51	37%
		Féminin	16,45	7,88	38%
		Total	16,26	6,25	38%
	supérieur	Masculin	19,18	3,34	30%
		Féminin	25,8	0	21%
		Total	19,71	3,07	29%
	Total	Masculin	8,38	12,88	69%
		Féminin	10,1	11,57	55%
Total		9,27	12,2	62%	
Deux Chocs	Non scolarisé	Masculin	3,7	19,36	86%
		Féminin	6,01	15,39	73%
		Total	4,77	17,53	80%
	primaire	Masculin	7,82	14,89	68%
		Féminin	12,02	8,26	50%
		Total	9,91	11,59	59%
	professionnel	Féminin	11,45	7,38	43%
		Total	11,45	7,38	43%
	secondaire1	Masculin	7,9	15,52	59%
		Féminin	15,27	9,63	33%
		Total	9,89	13,93	52%
	secondaire2	Masculin	11,89	11,54	53%
		Féminin	16,34	1,72	2%
		Total	13,12	8,83	39%
	supérieur	Masculin	13,92	10	51%
		Féminin	24,21	0	0%
		Total	18,97	5,08	26%
	Total	Masculin	4,93	18,16	80%
		Féminin	7,83	13,52	65%
		Total	6,26	16,04	73%

Plus de 2 Chocs	Non scolarisé	Masculin	3,86	20,23	83%
		Féminin	4,99	18,12	76%
		Total	4,33	19,35	80%
	primaire	Masculin	7,32	16,22	70%
		Féminin	14,32	8,66	36%
		Total	10,25	13,06	56%
	professionnel	Féminin	1	13,31	99%
		Total	1	13,31	99%
	secondaire1	Masculin	9,65	14,35	53%
		Féminin	18,86	8,45	39%
		Total	12,73	12,38	48%
	secondaire2	Masculin	7,39	13,44	58%
		Féminin	28,21	1,74	1%
		Total	9,66	12,16	52%
	supérieur	Masculin	11,59	16,08	55%
		Féminin	0	20,5	44%
		Total	10,52	16,49	54%
	Total	Masculin	5,25	18,63	77%
		Féminin	7,52	15,74	67%
		Total	6,15	17,49	73%
	Total	Non scolarisé	Masculin	4,1	18,42
Féminin			6,64	15,26	71%
Total			5,35	16,86	78%
primaire		Masculin	9,34	13,13	62%
		Féminin	13,49	7,7	36%
		Total	11,39	10,44	49%
professionnel		Masculin	15,06	0	68%
		Féminin	12,54	7,02	38%
		Total	12,83	6,21	42%
secondaire1		Masculin	10,28	11,82	57%
		Féminin	15,92	6,83	31%
		Total	12,55	9,82	47%
secondaire2		Masculin	13,18	8,5	45%
		Féminin	17,55	6,4	29%
		Total	14,33	7,95	41%
supérieur		Masculin	17,29	6,18	37%
		Féminin	23,02	1,38	9%
		Total	18,33	5,32	32%
Total		Masculin	6,56	15,89	74%
		Féminin	8,99	12,85	60%
		Total	7,71	14,45	67%

Source : LARTES

**Annexe 5 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois \* Contraction économique \* cohorte**

Contraction économique		Proportion temps passe en pauvreté	Temps passe en pauvreté par période en mois	Temps passe en non pauvreté par période en mois
Plus de 4 périodes de contraction économique	Avant 1954	,6899	13,49	7,55
	1954-68	,6298	12,96	8,35
	1969-78	,5361	12,59	11,20
	Après 1978	,4412	10,48	14,36
	Total	,6148	12,87	9,13
Trois périodes de contraction économique	apr1978	,3460	9,97	16,67
	Total	,3460	9,97	16,67
Total	Avant 1954	,6899	13,49	7,55
	1954-68	,6298	12,96	8,35
	1969-78	,5361	12,59	11,20
	Après1978	,4072	10,30	15,18
	Total	,6052	12,77	9,40

**Annexe 6 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois \* Contraction économique \* chocs subis**

Contraction économique		Proportion temps passe en pauvreté	Temps passe en pauvreté par période en mois	Temps passe en non pauvreté par période en mois
Plus de 4 périodes de contraction économique	Pas de Choc	,5630	11,61	10,36
	Un choc	,6315	12,42	8,97
	Deux Chocs	,7421	16,24	5,99
	Plus de 2 Chocs	,7367	17,53	5,85
	Total	,6148	12,87	9,13
Trois périodes de contraction économique	Pas de Choc	,3116	9,21	17,70
	Un choc	,3487	8,55	16,37
	Deux Chocs	,4570	12,41	12,35

	Plus de 2 Chocs	,4405	15,57	16,20
	Total	,3460	9,97	16,67
Total	Pas de Choc	,5533	11,51	10,65
	Un choc	,6235	12,31	9,18
	Deux Chocs	,7313	16,10	6,23
	Plus de 2 Chocs	,7282	17,48	6,15
	Total	,6052	12,77	9,40

**Annexe 7 : Proportion temps passe en pauvreté Temps passe en pauvreté par période en mois Temps passe en non pauvreté par période en mois \* Contraction économique \* chocs subis\*appréciation condition de revenu**

Contraction économique	Chocs subis	appréciation condition de revenu	Proportion de temps passe en pauvreté	Temps passe en pauvreté par période en mois	Temps passe en non pauvreté par période en mois	Salaire annuel provenant de l'activité
Plus de 4 périodes de contraction économique	Pas de Choc	Mauvaises conditions de revenus	0,53	10,74	11,88	1971541,25
		Bonnes conditions de revenus	0,78	17,20	0,61	996231,19
		Total	0,56	11,61	10,36	1792265,83
	Un choc	Mauvaises conditions de revenus	0,58	10,95	11,50	1145048,30
		Bonnes conditions de revenus	0,81	17,48	0,23	892040,57
		Total	0,63	12,42	8,97	1078469,95
	Deux Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,69	14,91	8,14	1178775,40
		Bonnes conditions de revenus	0,87	19,89	0,10	372985,35
		Total	0,74	16,24	5,99	919287,71
	Plus de 2 Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,71	16,04	8,05	1369068,48
		Bonnes conditions de revenus	0,81	21,27	0,35	680983,36
		Total	0,74	17,53	5,85	1122551,26
	Total	Mauvaises conditions de revenus	0,57	11,66	11,09	1653485,09
		Bonnes conditions de revenus	0,81	18,32	0,38	807222,37
		Total	0,61	12,87	9,13	1454258,83
Trois périodes de contraction économique	Pas de Choc	Mauvaises conditions de revenus	0,29	8,35	19,04	695345,72
		Bonnes conditions de revenus	0,58	20,44	0,36	466456,14
		Total	0,31	9,21	17,70	655325,15
	Un choc	Mauvaises conditions de revenus	0,34	7,51	18,33	251880,00
		Bonnes conditions de revenus	0,40	17,25	0,00	540000,00
		Total	0,35	8,55	16,37	311333,33
	Deux Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,44	12,47	14,50	546958,90
		Bonnes conditions de revenus	0,55	12,14	0,86	365571,43
		Total	0,46	12,41	12,35	496673,27
	Plus de 2 Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,49	15,13	17,16	166666,67

		Bonnes conditions de revenus	0,31	16,71	13,68	333000,00
		Total	0,44	15,57	16,20	204685,71
	Total	Mauvaises conditions de revenus	0,33	9,11	18,25	582505,97
		Bonnes conditions de revenus	0,49	17,51	2,85	438754,72
		Total	0,35	9,97	16,67	553481,90
Total	Pas de Choc	Mauvaises conditions de revenus	0,52	10,64	12,18	1939508,35
		Bonnes conditions de revenus	0,78	17,27	0,60	983701,24
		Total	0,55	11,51	10,65	1764030,70
	Un choc	Mauvaises conditions de revenus	0,57	10,84	11,72	1133224,52
		Bonnes conditions de revenus	0,81	17,48	0,22	888635,42
		Total	0,62	12,31	9,18	1069032,42
	Deux Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,68	14,80	8,42	1159330,79
		Bonnes conditions de revenus	0,87	19,71	0,12	372800,00
		Total	0,73	16,10	6,23	907064,33
	Plus de 2 Chocs	Mauvaises conditions de revenus	0,70	16,02	8,31	1342260,18
		Bonnes conditions de revenus	0,79	21,15	0,72	676822,12
		Total	0,73	17,48	6,15	1105463,34
	Total	Mauvaises conditions de revenus	0,56	11,56	11,37	1628661,26
		Bonnes conditions de revenus	0,80	18,31	0,43	800176,08
		Total	0,61	12,77	9,40	1434237,33

#### Annexe 8 : contraction économique\*appréciation condition de revenu\*Chocs subis Crosstabulation

			appreciation condition de revenu		Total
			Mauvaises conditions de revenus	Bonnes conditions de revenus	
Chocs subis					
Pas de Choc	Contraction économique	Plus de 4 périodes de contraction économique	83,2%	12,9%	96,1%
		Trois périodes de contraction économique	3,6%	,3%	3,9%
	Total		86,8%	13,2%	100,0%
Un choc	Contraction économique	Plus de 4 périodes de contraction économique	75,4%	21,8%	97,2%
		Trois périodes de contraction économique	2,5%	,3%	2,8%
	Total		77,9%	22,1%	100,0%

Deux Chocs	Contraction économique	Plus de 4 périodes de contraction économique	70,5%	25,7%	96,2%
		Trois périodes de contraction économique	3,2%	,6%	3,8%
		Total	73,7%	26,3%	100,0%
Plus de 2 Chocs	Contraction économique	Plus de 4 périodes de contraction économique	69,4%	27,7%	97,1%
		Trois périodes de contraction économique	2,1%	,8%	2,9%
		Total	71,5%	28,5%	100,0%

#### Annexe 9 : Changement de statut dans la pauvreté\*appréciation condition de revenu\*Chocs subis Crosstabulation

			appreciation condition de revenu		Total
			Mauvaises conditions de revenus	Bonnes conditions de revenus	
Chocs subis					
Pas de Choc	Changement de statut dans la pauvreté	pas chgt	84,3%	12,7%	97,0%
		Entr_pauv	,7%	,6%	1,2%
		Sort_pauv	1,7%	,0%	1,8%
		Total	86,7%	13,3%	100,0%
Un choc	Changement de statut dans la pauvreté	pas chgt	75,9%	20,8%	96,7%
		Entr_pauv	,7%	,9%	1,6%
		Sort_pauv	1,7%	,0%	1,7%
		Total	78,3%	21,7%	100,0%
Deux Chocs	Changement de statut dans la pauvreté	pas chgt	71,0%	25,9%	97,0%
		Entr_pauv	,8%	,7%	1,5%
		Sort_pauv	1,5%	,1%	1,5%
		Total	73,3%	26,7%	100,0%
Plus de 2 Chocs	Changement de statut dans la pauvreté	pas chgt	69,2%	27,2%	96,4%
		Entr_pauv	,9%	1,2%	2,1%
		Sort_pauv	1,4%	,1%	1,5%
		Total	71,5%	28,5%	100,0%

#### Annexe 10 : itinéraire de pauvreté selon 4 périodes de la vie (3 types)\* changement de statut dans la pauvreté\*Contraction économique Crosstabulation

Contraction économique			Changement de statut dans la pauvreté			Total
			pas chgt	Entr_pauv	Sort_pauv	
Plus de 4 périodes de contraction économique	Itineraire pauvrete selon 4 periodes de la vie (3 types)	11	5,0%			5,0%
		12	1,0%	,0%	,1%	1,1%
		13	,0%		,0%	,0%
		21	1,7%	,1%	,0%	1,8%
		22	1,1%	,1%	,1%	1,3%
		23	2,1%	,0%	,1%	2,3%
		31	,0%	,0%		,0%
		32	1,0%	,1%	,0%	1,1%
		33	3,7%			3,7%
		111	9,9%			9,9%
		112	2,5%	,0%	,1%	2,6%
		113	,3%		,0%	,3%
		121	,4%	,0%	,0%	,4%
		122	,9%	,1%	,1%	1,0%
		123	6,1%	,0%	,3%	6,4%
		133	,1%		,0%	,1%
		211	,9%	,0%	,0%	,9%
		212	,4%	,0%	,0%	,4%
		221	,7%	,0%	,0%	,7%
		222	,4%	,0%	,0%	,4%
		223	1,7%	,1%	,1%	1,9%
		232	,1%	,0%	,0%	,1%
		233	,8%	,0%	,0%	,9%
		311	,0%	,0%		,0%
		321	2,6%	,1%	,0%	2,8%
		322	1,3%	,1%	,1%	1,4%
		323	2,7%	,1%	,1%	2,9%
331	,2%	,0%		,2%		
332	3,4%	,1%	,0%	3,6%		
333	17,1%			17,1%		
1111	4,0%			4,0%		

1112		1,3%		,0%		1,3%
1121	,1%		,0%	,0%		,1%
1122	,3%		,0%	,0%		,3%
1123		4,1%		,1%		4,2%
1133	,1%			,0%		,1%
1211	,1%		,0%	,0%		,1%
1221	,1%		,0%	,0%		,1%
1223	,3%		,0%	,0%		,4%
1232	,3%		,0%	,0%		,3%
1233		1,2%		,0%		1,2%
1332	,1%		,0%	,0%		,1%
1333	,1%			,0%		,1%
2112	,2%		,0%	,0%		,2%
2123	,2%		,0%	,0%		,2%
2211	,1%		,0%	,0%		,1%
2221	,1%		,0%	,0%		,1%
2222	,1%		,0%	,0%		,1%
2223	,2%		,0%	,0%		,2%
2233	,3%		,0%	,0%		,3%
2322	,1%		,0%	,0%		,1%
2333	,1%			,0%		,2%
3122	,1%		,0%	,0%		,1%
3123	,1%		,0%	,0%		,1%
3211	,3%		,0%			,3%
3212	,2%		,0%	,0%		,2%
3222	,1%		,0%	,0%		,1%
3223		1,6%	,1%	,1%		1,7%
3233	,4%		,0%	,0%		,5%
3321	,1%		,0%			,2%
3322	,0%		,0%	,0%		,1%
3323		1,1%	,0%	,0%		1,2%
3331	,1%		,0%			,1%
3332	,5%		,0%	,0%		,5%

		3333	10,8%			10,8%	
	Total		96,9%	1,4%	1,7%	100,0%	
Trois périodes de contraction économique	Itineraire pauvreté selon 4 périodes de la vie (3 types)	11	46,8%			46,8%	
		12	4,8%		,5%	5,3%	
		21	6,6%	,6%	,2%	7,4%	
		22	3,4%	,4%	,4%	4,2%	
		23	7,2%	,1%	,8%	8,1%	
		31	,3%	,1%		,4%	
		32	10,9%		1,3%	,3%	12,5%
		33	15,2%				15,2%
		Total		95,3%	2,5%	2,2%	100,0%

## Table des matières

Sommaire .....	ii
Liste des figures .....	iii
Liste des annexes.....	iv
Introduction.....	1
I. Présentation des sources de données .....	1
II. La méthode de calcul de l'indicateur composite de pauvreté .....	3
III. Possibilités d'analyses des données de l'enquête en rapport avec les questions de recherches .....	4
IV. Revue sélective de littérature .....	5
IV1. La notion de choc économique.....	5
IV2. Quelques faits stylisés.....	6
V. Méthodologie.....	9
V.1. Précisions méthodologiques .....	9
V.2. Démarche méthodologique .....	9
VI. Analyse du temps passé dans la pauvreté, par génération et par nombre de chocs subis.....	10
VI.1 Analyse intra générationnelle .....	10
VI.2 Analyse inter générationnelle .....	18

VI- 3 Temps moyen passé dans la pauvreté selon la nature du choc subi .....	19
VI- 3-1 Trajectoire de la pauvreté après un incendie .....	19
VI- 3-2 Trajectoire de la pauvreté après une perte de récolte .....	20
VI- 3-3 Trajectoire de la pauvreté après une inondation.....	21
VI- 3-4 Trajectoire de la pauvreté après un vol et perte de bétail .....	21
VI- 3-5 Trajectoire de la pauvreté après un vol .....	22
VI- 3-6 Trajectoire de la pauvreté après une insécurité ou troubles sociaux.....	23
VI- 3-7 Trajectoire de la pauvreté après une perte d'argent.....	23
VI- 3-8 Trajectoire de la pauvreté après un autre sinistre.....	24
VII. Impact des chocs sur l'éducation .....	24
VII.1. Impact au niveau global.....	25
VII.2. Impact d'un choc.....	26
VII.3. Impact de deux chocs .....	28
VII.4. Impact de plus de deux chocs .....	29
VIII. Impact des chocs sur la migration.....	31
VIII.1. Impact d'un choc.....	31
VIII.2. Impact de deux chocs.....	32
VIII.3. Plus de deux chocs .....	33
VIII.4. Impact d'un choc selon le sexe.....	34
VIII.5. Impact de deux chocs selon le sexe et le type de migrant .....	35
VIII.6. Impact de plus de deux chocs selon le sexe et le type de migrant.....	36
IX. Comparaison du degré d'amélioration (plus ou moins rapide) du développement humain entre les individus ayant connu des chocs et ceux qui n'en n'ont pas connu .....	37
X. l'itinéraire de pauvreté intra générationnelles.....	40
X.1. Itinéraire selon plus de 4 périodes de contraction économique .....	40
X.1.1. les jeunes.....	40
X.1.2. les adultes.....	41
X.1.3. les vieux.....	41
X.2. Itinéraire selon 3 périodes de contraction économique .....	42
XI. Les interrelations entre les dimensions monétaires et non monétaires du développement humain pendant le choc et durant la période de récupération.....	42
XII. L'impact des chocs en fonction des conditions de revenus sur les périodes de contraction économique et sur le statut de pauvreté.....	45

XII.1. effets sur les périodes de contraction économique .....	45
XII.2. L'impact des chocs sur le statut de pauvreté.....	47
Conclusion.....	49
Annexes .....	A
Table des matières .....	M

